



Conseil de sécurité

Soixante-cinquième année

6351^e séance

Mercredi 30 juin 2010, à 10 h 15

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Heller	(Mexique)
<i>Membres :</i>	Autriche	M. Mayr-Harting
	Bosnie-Herzégovine	M ^{me} Čolaković
	Brésil	M ^{me} Viotti
	Chine	M. Wang Min
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Rice
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Gabon	M. MOUNGARA MOUSSOTSI
	Japon	M. Takasu
	Liban	M. Salam
	Nigéria	M. Lolo
	Ouganda	M. Rugunda
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Turquie	M. Apakan

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général établi en application du paragraphe 40 de la résolution 1917 (2010) (S/2010/318)

Lettre datée du 14 juin 2010, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité (S/2010/325)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général établi en application du paragraphe 40 de la résolution 1917 (2010) (S/2010/318)

Lettre datée du 14 juin 2010, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité (S/2010/325)

Le Président (*parle en espagnol*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Allemagne, de l'Afghanistan, de l'Australie, du Canada, de l'Inde, de l'Italie, de la Norvège et du Pakistan des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Tanin (Afghanistan) prend place à la table du Conseil; les représentants des autres pays susmentionnés occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Staffan de Mistura, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. De Mistura à prendre place à la table du Conseil.

J'informe également le Conseil que j'ai reçu de S. E. M. Pedro Serrano une lettre, dans laquelle il demande à être invité, en sa qualité de Chef par intérim de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer au débat

sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Si je n'entends pas d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, S. E. M. Pedro Serrano.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Serrano à occuper le siège qui lui est réservé sur le côté de la salle du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2010/318, qui contient le rapport du Secrétaire général établi en application du paragraphe 40 de la résolution 1917 (2010). J'appelle également l'attention des membres du Conseil sur le document S/2010/325, qui contient une lettre datée du 14 juin 2010, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité.

À la présente séance, le Conseil entendra des déclarations de M. Staffan de Mistura, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, et de l'Ambassadeur Ertuğrul Apakan, Représentant permanent de la Turquie, qui a conduit la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan. Je donne maintenant la parole à M. De Mistura.

M. De Mistura (*parle en espagnol*) : C'est avec un grand plaisir, Monsieur le Président, que je vous retrouve encore une fois ici après la mission du Conseil en Afghanistan.

(l'orateur poursuit en anglais)

J'aimerais saisir cette occasion pour m'attarder un peu sur les activités de l'ONU en Afghanistan et pour aborder les priorités dans l'environnement afghan actuel. Je vais être un peu plus bref que d'habitude, car nous avons eu le privilège de recevoir en Afghanistan la visite des membres du Conseil. Les membres du Conseil ont donc constaté de leurs propres yeux et entendu de leurs propres oreilles quelle est la réalité de la situation là-bas. Je tiens à cet égard à remercier le Conseil de sa visite. Venant un peu plus de trois mois seulement après mon accession à mes nouvelles fonctions, la visite a été tout à fait opportune pour nous tous.

Cette année est vraiment une année cruciale pour l'Afghanistan. Je pense que toute personne qui s'est rendue sur place partage ce sentiment. Il s'agit d'une année durant laquelle nous tous, de concert avec les autorités et le peuple afghans, essayons d'atteindre une certaine forme de stabilisation de la situation. Chacun de nous reconnaît que la solution militaire à elle seule ne suffit pas à régler la situation qui prévaut actuellement en Afghanistan. Il en faut beaucoup plus, et c'est à quoi nous nous attelons tous ensemble. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une vision politique qui tienne compte des préoccupations et qui réponde aux aspirations et aux espérances du peuple afghan et de toutes les parties prenantes, notamment dans la région.

C'est aussi une année au calendrier fort chargé d'événements. En cela, nous sommes sur la bonne voie. La Conférence de Londres s'est tenue, ce qui est très utile. Elle a montré que la communauté internationale appuie les autorités afghanes au cours de cette année cruciale. La Jirga consultative de paix s'est également tenue, ce qui est aussi très utile car elle a donné à chacun, Afghans et étrangers, l'occasion de réaliser qu'il existe un sentiment partagé quant à la manière dont le dialogue doit se tenir pour qu'il y ait davantage d'Afghans à l'intérieur de la vaste tente où nous nous trouvons tous pendant la Jirga. L'étape suivante sera la Conférence de Kaboul, à laquelle se rendront de nombreux ministres des affaires étrangères. Si je comprends bien, le Secrétaire général a également confirmé qu'il y assistera. Ce sera une très bonne occasion d'en faire un tremplin.

Je voudrais, avec votre permission, dire brièvement dans quelle direction vont les organisateurs de la conférence – qui sont bien sûr les Afghans; nous coprésidons mais ce sont eux qui dirigent. L'idée est celle d'un contrat public qui serait conclu entre le Gouvernement afghan et le peuple afghan, et d'une offre d'améliorations publiques et tangibles à apporter sur le plan socioéconomique. On ne s'attend pas à ce que la communauté internationale fournisse de nouveaux fonds mais, si elle n'a rien à objecter à ces priorités, il peut lui être demandé de procéder à un réaligement, au niveau bilatéral, des ressources déjà allouées à l'Afghanistan. Ceci présenterait plusieurs avantages. L'un d'eux serait de renforcer le concept d'afghanisation, qui ne sera plus un simple mot, mais qui se transformera de plus en plus en fait concret.

Les Afghans ont des vues très nettes sur ce point. Ils sont un peuple fier, ils ont montré à travers

l'histoire qu'ils l'étaient et ils le sont encore plus ces temps-ci. Ils ont besoin de sentir que l'avenir, en fait leur appartient, et cela sera une bonne occasion. Si c'est eux qui proposent des programmes aussi concrets, ils doivent également sentir qu'ils peuvent en prendre la direction et être responsables des résultats. En même temps, cela ne ferait pas peser une pression accrue sur les pays donateurs, qui supportent en ce moment la charge pénible d'un financement additionnel, car il n'y aura au plus qu'une demande de réaligement bilatéral du financement en cours.

L'ONU, comme vous le savez, Monsieur le Président, se concentre sur une initiative 3+1. Nous ne pouvons pas tout couvrir, et si nous ne le pouvions nous ne ferions pas la différence ou nous ne pourrions pas faire la différence. Les domaines du 3+1 sont les élections, le dialogue interne et régional et l'engagement régional constructif. L'aspect +1 concerne la cohérence de l'aide, à savoir aider la communauté internationale et les autorités afghanes à éviter un chevauchement de leurs compétences et à mieux axer leurs efforts pour éviter les doubles emplois dans l'énorme quantité d'aide matérielle qui arrive en Afghanistan.

Les élections sont la mère de toutes les questions en Afghanistan et, franchement, elles le sont pour nous tous. Les élections précédentes ne se sont pas bien déroulées, et dire le contraire serait une exagération. Cette fois nous nous efforçons de travailler tous ensemble pour qu'elles soient meilleures – pas parfaites ou similaires aux élections qu'on voit dans d'autres pays ne connaissant pas les mêmes problèmes, mais meilleures. Inshallah, elles seront meilleures; d'abord, parce que chacun a tiré des enseignements et, ensuite, parce qu'une surveillance renforcée se met en place au plan interne, parmi les Afghans eux-mêmes.

La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a pu contribuer à une amélioration majeure du processus. Comme les membres du Conseil se rappelleront probablement – il s'est passé tellement de choses –, en avril, il y a eu un moment difficile qui a comporté une impasse institutionnelle entre deux institutions, la présidence et la loya jirga, qui aurait pu bloquer le processus électoral. L'ONU, avec la coopération de l'ensemble de la communauté internationale présente à Kaboul, a pu proposer, et a obtenu sur ce point l'accord de chacun, une formule pour ce que nous avons appelé les directives de mise en œuvre des élections.

Cela a donné trois résultats : premièrement, une nouvelle présidence des élections et une nouvelle équipe d'appui aux élections; deuxièmement, la présence de commissaires internationaux, qui seront présents et qui auront un rôle à jouer, à savoir qu'aucune décision ne sera prise par la Commission des contentieux électoraux si un seul des commissaires internationaux ne donne pas son accord – élément majeur d'assurance supplémentaire donnée non seulement à la nation mais, par-dessus tout, à la communauté internationale; et, troisièmement, une décision concernant le rôle des femmes. Soixante-huit sièges seront réservés aux femmes dans le Parlement afghan. Si, pour une raison quelconque, comme il est arrivé par le passé, une femme renonce à son siège, elle devrait être remplacée non par un homme, mais par une autre femme.

Tout cela a permis de débloquent la situation. Les préparatifs des élections vont, *mutatis mutandis*, dans la bonne direction. Les nouveaux commissaires se préparent sérieusement à leur mission. Il y a aujourd'hui 2 679 candidats, dont 400 femmes. Nous travaillons à la mise en place de 6 835 bureaux de vote et de 19 942 annexes de bureau de vote. Trente mille nouveaux électeurs ont été inscrits. Nous approchons le chiffre de 12,5 millions de personnes appelées à voter. Ce ne sera pas une sinécure. Le principal problème sera d'assurer la sécurité. Ce sera aussi le deuxième problème. Si les élections pâtissent de problèmes de sécurité excessifs, cela pourrait entraîner la fermeture des bureaux de vote, et ceux qui auront déjà voté perdraient ainsi leur vote. Nous devons suivre cela de très près, à mesure qu'approche la date des élections, pour pouvoir aider les autorités afghanes.

Ce sont les autorités afghanes qui sont chargées d'organiser les élections, l'ONU et la communauté internationale s'efforçant activement de les aider. Un exemple de cette situation se rapporte au processus de certification. Quelques membres du Conseil qui étaient à Kaboul ont assisté à ces moments intenses concernant la certification, où la Commission de certification, un organe purement afghan dirigé par les Ministres de l'intérieur et de la défense et par la Direction nationale de la sécurité, ont été incapables de trouver une seule personne à certifier et à exclure des listes électorales. Je suis heureux de pouvoir informer le Conseil que les dernières informations indiquent un nombre proche de 40 personnes certifiées – nous étions à zéro – représentant différentes provinces.

Une décision est maintenant imminente. S'il s'avère que c'est le cas, il s'agira d'une importante amélioration par rapport à l'impression que nous avons auparavant, à savoir que le processus de certification n'était en aucun cas concluant. Nous aurons à vivre des moments difficiles durant ces élections. Mais je peux certainement dire au Conseil que, pour le moment, les décisions du Président de la Commission électorale et des membres des autres commissions sont rassurantes pour tout le monde, y compris ceux des Afghans qui ont pensé que les élections semblaient être engagées dans la mauvaise direction. Nous franchirons cette étape en temps voulu, et je demanderai peut-être l'appui et l'assistance du Conseil si je rencontre des difficultés. Mais, jusqu'à présent, tout va bien.

Le dialogue est notre deuxième priorité. Comme le Conseil le sait, ce processus est encore une fois engagé sous la direction des Afghans, comme il se doit. Mais l'ONU a la capacité d'aider ce type de discussions qui peuvent avoir lieu ou qui ont lieu. On peut citer par exemple la visite du Hezb-e-Islami à Kaboul, où l'ONU, en coordination avec la présidence, a reçu l'équipe du Hezb-e-Islami afin de lui faire comprendre que lorsque, abandonnant les hostilités, on engage une conversation sous la forme d'un dialogue, la communauté internationale reconnaît ce fait et est prête à contribuer à l'aboutissement de ce dialogue.

Nous attendons évidemment avec intérêt la mise en place de mesures de confiance. Nous pouvons jouer un rôle dans ce domaine et c'est ce que nous faisons. Par ailleurs, S. E. l'Ambassadeur d'Autriche s'intéresse activement aux questions dont traite le Comité créé par la résolution 1267 (1999) et il a pu nouer plusieurs discussions lors de sa visite à Kaboul. Je le laisserai faire les remarques qu'il jugera pertinentes sur les éléments de ces mesures de confiance importantes pour un futur dialogue.

S'agissant des questions régionales, de l'avis général, une stabilisation durable, continue et réelle de l'Afghanistan ne peut et ne pourra se faire sans un engagement constant et constructif de la part de tous les acteurs régionaux, des parties prenantes et d'autres parties. C'est pour cette raison que je me suis rendu, avec la permission du Secrétaire général, dans plusieurs pays de la région – le Pakistan, la République islamique d'Iran et ailleurs – afin de m'assurer que nous sommes à même d'entendre leurs préoccupations et, d'une certaine façon, que nous facilitons leur engagement constructif dans la bonne direction.

D'autres initiatives fort utiles existent et elles sont, dans une certaine mesure, menées par des pays tels que la Turquie qui a été très active comme le Conseil le sait. On nous a fait part des dernières informations sur la question récemment lors de notre visite à Istanbul et à Ankara. Ces initiatives incluent l'initiative de la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan, l'initiative de Shanghai, le Processus de Doubaï qui est appuyé avec dynamisme par le Canada et, sur la base du mandat que le Conseil nous a confié, notre propre initiative, l'initiative de la Route de la soie. Le nom est tout à fait charmant, mais il n'est pas que cela, bien au contraire. Cette initiative cherche à établir un dialogue avec des pays qui n'ont pas forcément de liens géographiques avec l'Afghanistan, mais qui ont des liens historiques ou politiques. Elle a également comme objectif de veiller à ce que, le moment venu, à la fin de ces temps difficiles, ils en fassent tous partie.

Nous travaillons également sur les aspects économiques de la question car cela donne lieu parfois à de nombreuses discussions. Par exemple, la question des drogues touche évidemment de nombreux pays tels que la Russie, l'Iran, le Pakistan et, franchement, nous tous une fois qu'elles arrivent dans des pays éloignés. Il y a également les questions, par exemple, du transport et de l'énergie. Ce sont autant d'occasions d'établir un dialogue régional qui pourra peut-être également nous aider à générer l'engagement politique dont nous avons tous besoin.

La cohérence de l'aide fait partie de notre mandat, mais elle est également d'une grande nécessité. La bonne nouvelle est qu'il n'y a pas là de grandes contradictions. Nous avons beaucoup examiné cette question sur le terrain. Il n'y a pas actuellement de chevauchement excessif et choquant entre l'aide bilatérale et multilatérale, mais il faut davantage aider les autorités afghanes à faire ce qu'elles devraient avoir le droit de faire, c'est-à-dire assurer elles-mêmes la cohérence de l'aide. Nous avons un mécanisme, le Conseil commun de coordination et de suivi, qui se réunira le 8 juillet. Tout le monde en fait partie. Je le coprésidé au nom du Secrétaire général. Ce mécanisme doit être revitalisé.

Deuxièmement, la prochaine occasion de veiller à la cohérence de l'aide est la Conférence de Kaboul. Si nous nous rendons à cette conférence avec le type de contrat que nous venons de mentionner – c'est-à-dire la possibilité de procéder à un réalignement entre les priorités bilatérales et les priorités afghanes – l'ONU

sera en mesure et aura le devoir d'apporter son aide en la matière. Cela devient, en soi, une nouvelle forme de cohérence de l'aide.

Enfin et surtout, il y a la possibilité de la « transition », c'est-à-dire du passage d'un contrôle militaire à un contrôle civil, notamment en ce qui concerne les équipes provinciales de reconstruction, et du contrôle civil au contrôle afghan. Dans ce sens, le contrôle afghan implique l'appui et le renforcement des capacités de nos 21 bureaux régionaux et provinciaux. Au fait, comme le Conseil le sait, nous avons à l'heure actuelle 742 collègues internationaux sur le terrain; 940 postes sont occupés par des fonctionnaires internationaux et 6 000 par du personnel local. Nous ne réduisons donc pas nos effectifs.

Nous avons simplement décidé d'être prudents lorsque nous tentons de réaliser la quadrature du cercle entre la sécurité – nous avons essayé une attaque hier et il y en a eu d'autres par le passé, comme le Conseil le sait, dont une en octobre qui a coûté la vie à cinq de nos collègues – et le fait d'être présents et dynamiques et d'améliorer la qualité lorsque nous ne pouvons pas augmenter la quantité, en nous concentrant sur les « Trois plus une » priorités et en n'éparpillant pas nos efforts, tout en assurant la sécurité de nos logements. L'attaque du 28 octobre a visé les hébergements de nuit. C'est pourquoi nous souhaitons si vivement avoir l'appui du Conseil sur la question des mesures financières actuellement à l'examen, non seulement pour l'Afghanistan, mais aussi pour l'Iraq, afin que nos collègues n'aient pas l'impression d'être moins bien traités que ceux qui se trouvent dans un environnement plus sûr. Nous avons également besoin d'aide pour faire campagne en faveur de l'excellente solution que le Gouvernement néerlandais, par le biais de l'ambassade des Pays-Bas, propose à l'ONU afin d'installer des logements sécurisés. Nous travaillons à tout cela.

S'agissant de la question du partenariat, le Conseil veut à juste titre savoir comment les choses se passent avec la Force internationale d'assistance à la sécurité et l'Union européenne – en d'autres termes, avec les deux représentants civils qui ont été nommés plus ou moins en même temps que moi. La réponse est la suivante : très bien. Les membres du Conseil peuvent leur poser la question. Nous avons le sentiment constructif d'accomplir une tâche commune. Nous nous entendons bien. Nos mandats sont différents, comme ils devraient l'être, c'est normal. Parfois, nous représentons également des pays

différents. À l'ONU, nous allons plus loin que cela; nous représentons de nombreux pays qui ne sont ni membres de l'OTAN ni membres de l'Union européenne. Et nous avons également des priorités légèrement différentes, comme il se doit.

Mais l'objectif est le même, et nous coordonnons nos efforts et faisons passer le même message car le moment serait mal choisi d'être en contradiction entre nous. À cet égard, je tiens à rassurer le Conseil – et je m'en félicite – que nous allons dans la bonne direction tout en maintenant – naturellement et comme le Conseil s'y attend – notre indépendance, notre neutralité et notre impartialité respectives et en respectant le mandat que le Conseil nous a confié.

Mais, en fin de compte, l'objectif reste le même : la stabilisation de l'Afghanistan et le respect de sa culture, de ses traditions, de sa souveraineté et de sa religion. C'est ce que nous sommes censés faire ces jours-ci, encore plus que par le passé, compte tenu du sentiment croissant des Afghans et de leur gouvernement qu'ils devraient gérer leur propre avenir.

Cette année, surtout au cours des prochains mois – et j'espère, à mon retour, pouvoir de nouveau tenir une séance d'information à l'intention du Conseil sur la question – nous devons être tenaces. Le message que mes collègues qui se sont portés volontaires pour aller à Kaboul et moi-même voulons transmettre est que le moment est venu pour nous tous de faire preuve de ténacité, de créativité et de respect à l'égard des priorités afghanes. Finalement, seuls les Afghans pourront trouver leurs propres solutions. C'est le moment de faire montre de ces trois qualités et, pour cela, nous avons besoin de l'aide du Conseil.

Enfin, je tiens encore une fois à vous remercier, Monsieur le Président, de vous être rendu à Kaboul. Vous ne pouvez pas savoir à quel point votre visite a été opportune, à quel point elle a remonté le moral de mes collègues, sans compter l'impression qu'elle a faite au peuple afghan en lui signalant que la communauté internationale se soucie de lui, s'intéresse à son sort, reste engagée et qu'elle ne l'abandonnera pas.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. De Mistura pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Apakan, en sa qualité de chef de la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan.

M. Apakan (Turquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général de son rapport (S/2010/318) et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, de son exposé détaillé. Après avoir longuement discuté avec lui à Kaboul à l'occasion de la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan, nous saluons sa première intervention devant le Conseil de sécurité. Je souhaite également la bienvenue à l'Ambassadeur d'Afghanistan devant le Conseil.

Je voudrais d'entrée de jeu faire part de mes impressions concernant la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan, qui s'est déroulée du 21 au 24 juin – moment crucial après la Jirga consultative de la paix et avant la Conférence de Kaboul. La visite fut fort productive, grâce à l'excellente organisation de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), ainsi qu'à la sincérité de nos interlocuteurs.

Nous avons eu des échanges significatifs avec les membres des corps exécutif et législatif, une rencontre avec le Président Karzaï, le Ministre des affaires étrangères Rassoul, le Président de la Wolesi Jirga (Chambre basse), M. Qanuni, les présidents des commissions permanentes du Parlement et les membres du Cabinet. Il y a eu de longs échanges avec les institutions afghanes, y compris la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan, la Commission électorale indépendante et la Commission des plaintes électorales. Nous avons également eu des échanges fort instructifs avec la société civile. Nous avons visité la mission de formation de l'OTAN. Nous avons en outre rencontré les principaux acteurs internationaux, notamment les institutions des Nations Unies, la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), l'OTAN et l'Union européenne. Au cours de notre visite sur le terrain à Jalalabad, nous avons rencontré les autorités locales, les institutions spécialisées des Nations Unies et les familles installées dans les camps de rapatriés.

Tout au long de nos rencontres, nous avons réaffirmé l'appui et l'attachement constant du Conseil de sécurité au peuple afghan et à son gouvernement pour les aider à faire progresser la paix, le développement et la stabilité. Nous avons mis en avant ces messages dans les mandats de la mission. Nous avons particulièrement insisté sur le rôle central de l'ONU en Afghanistan, sur la solidarité avec le Représentant spécial M. Staffan de Mistura et avec la MANUA. Nous avons souligné la nécessité d'organiser

des élections libres et régulières. Nous nous sommes félicités de la forte participation de candidats de sexe féminin. Nous avons mis en relief l'importance du développement socioéconomique. Nous avons encouragé les autorités afghanes à intensifier leurs efforts pour faire respecter l'état de droit, les droits de l'homme, les droits des femmes et les droits des enfants. Nous avons indiqué l'importance de lutter contre l'industrie et le commerce des stupéfiants. Nous avons souligné l'importance de la coopération régionale.

Nous avons été mis au fait de nombreux sujets, notamment les défis lancés aux élections législatives prévues le 18 septembre, la situation en matière de sécurité, la réconciliation et la réintégration, ainsi que l'importance de la coopération régionale. Nous voudrions remercier les autorités afghanes et la MANUA pour toutes les dispositions qu'elles ont prises. Le rapport officiel de la mission sera bientôt préparé.

Si vous me le permettez, Monsieur le Président, je voudrais faire quelques observations à titre national concernant le rapport du Secrétaire général et la situation en Afghanistan. Nous nous félicitons de ce rapport, qui offre une perspective détaillée. Nous sommes d'accord avec son contenu et ses observations. Je salue également M. De Mistura, qui s'est entretenu avec les autorités de mon pays avant de venir à New York. Nous apprécions et appuyons ses activités.

Je tiens à insister sur trois points : l'autonomisation du leadership afghan, une approche globale, et la coopération régionale. Premièrement, les Conférences de Londres et d'Istanbul ont insufflé un nouvel élan. À l'avenir, les mots clefs devront être afghanisation, leadership afghan et responsabilité afghane. La prise en main par les Afghans doit être appuyée par la communauté internationale. L'administration afghane doit devenir autonome. Les élections parlementaires prévues en septembre 2010 feront partie de ce processus. Il faut un processus politique sous égide afghane, dont doit en faire partie l'ONU.

Deuxièmement, ce qui doit apparaître en première ligne, c'est une approche globale, qui doit inclure la sécurité, la gouvernance, l'état de droit, les droits de l'homme et le développement socioéconomique, et non pas se limiter aux moyens militaires uniquement. Quatre domaines nécessitent une attention spéciale : un développement économique

global, une police et une armée afghanes fortes, bien entraînées et bien équipées, la réconciliation nationale sans exclusive menée par l'administration afghane, ainsi que des systèmes judiciaire et éducatif modernes pour combattre efficacement l'extrémisme.

Un autre aspect capital est la transition, bien qu'elle ne doit pas être comprise comme une stratégie de sortie. Nous continuerons à intensifier nos efforts civils. La Turquie a annoncé la création d'une nouvelle équipe turque de reconstruction de province, à Jowzjan. L'équipe turque, dirigée par des civils, s'inspirera de l'expérience réussie de notre première équipe de reconstruction de province, dans la province de Wardak. Elle amènera de nouvelles capacités civiles et complètera les efforts de développement en cours à cet égard.

Troisièmement, il faut renforcer la coopération et le dialogue au niveau régional. La Turquie a accueilli en janvier le quatrième sommet trilatéral Turquie-Afghanistan-Pakistan, axé sur le thème de l'éducation. Nous avons organisé le Sommet d'Istanbul, auquel ont participé les pays voisins de l'Afghanistan. La déclaration d'Istanbul a été le premier manifeste régional, depuis la Déclaration de Kaboul de 2002, à insister sur la prise en main régionale. Nous pensons qu'elle constitue une base solide pour le renforcement de la coopération régionale. La coopération régionale a également été abordée à la Conférence de Londres.

Pour donner suite au processus trilatéral, les Ministres des affaires étrangères de l'Afghanistan, du Pakistan et de la Turquie se sont rencontrés à Istanbul le 7 juin. Ils ont discuté du niveau de coopération atteint par le processus trilatéral, de l'actualité en Afghanistan, notamment de la Jirga pour la paix qui s'est réunie début juin, ainsi que la prochaine Conférence de Kaboul. La Turquie poursuivra ses contributions régionales en accueillant la quatrième conférence de coopération économique régionale sur l'Afghanistan, après les élections parlementaires.

Avant de terminer, je voudrais souligner que la Turquie considère la Conférence de Kaboul comme une étape importante dans la promotion du dialogue et l'harmonisation des stratégies civiles et militaires tournées vers une vision d'avenir pour l'Afghanistan. Enfin, mais c'est un point essentiel, nous vous présentons toutes nos condoléances pour l'officier afghan de la MANUA qui a été tué l'autre jour.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Ambassadeur Apakan de son exposé. Au nom du

Conseil, je voudrais exprimer notre gratitude à tous les membres du Conseil de sécurité et du Secrétariat qui ont participé à la mission, menée fort habilement par l'Ambassadeur Apakan, pour la manière dont ils ont assumé leurs hautes responsabilités au nom du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Tanin (Afghanistan) (*parle en anglais*) : En premier lieu, je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance, et vous féliciter de votre travail en tant que Président du Conseil pour le mois de juin. Je voudrais remercier le Secrétaire général de son tout dernier rapport (S/2010/318) et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, pour son exposé de ce jour – son premier à son nouveau poste.

M. De Mistura, ainsi que les responsables et le personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), ont fait preuve d'une activité exemplaire à Kaboul. En moins de trois mois, M. De Mistura s'est révélé tout à fait capable de rassembler toutes les parties prenantes, y compris des acteurs régionaux, sur des questions et des principes d'intérêt commun. Nous lui en sommes reconnaissants, et je voudrais dire que j'attends avec impatience de travailler en étroite collaboration avec lui et ses collègues dans les années à venir.

Cette séance survient moins d'une semaine après la visite du Conseil en Afghanistan, à laquelle j'ai eu l'honneur de participer. Je tiens à remercier tous les membres du Conseil, et en particulier l'Ambassadeur de Turquie, M. Apakan, pour son travail à la tête de la mission.

La visite du Conseil a eu lieu à un moment crucial pour l'Afghanistan. Elle nous a donné l'occasion d'évaluer la situation actuelle et de préparer l'avenir. Plus important encore, elle nous a également permis de mieux comprendre les espoirs, les craintes et les attentes du peuple afghan. Comme cela est apparu clairement la semaine dernière, les Afghans mettent surtout l'accent sur le rôle croissant que joue leur gouvernement dans le processus de reconstruction et de stabilisation, sur les attentes qu'ils placent dans la communauté internationale et sur les moyens permettant de mettre un terme à l'insurrection. Notre réussite dans les années à venir dépendra de notre capacité à renforcer la participation des Afghans à ces activités cruciales.

Il y a sept mois, le Président Karzaï a présenté un programme national global pour relancer la participation du peuple afghan et lui permettre d'assumer davantage de responsabilités dans la gouvernance, le développement et la sécurité du pays. Ce programme a par la suite été approuvé par la communauté internationale à Londres.

L'Afghanistan que nous avons vu la semaine dernière a accompli ces derniers mois des progrès tangibles vers la réalisation de ses engagements, ce qui est reflété dans le rapport dont nous sommes saisis aujourd'hui. L'armée nationale et la Police nationale afghane, qui opèrent maintenant avec des capacités opérationnelles renforcées, sont en bonne voie d'atteindre dans les temps leur objectif commun concernant les effectifs. En partenariat avec les forces internationales, nous avons commencé à reprendre l'initiative aux Taliban dans certaines régions clés du pays.

En outre, le Gouvernement afghan met de plus en plus l'accent sur l'efficacité en s'attaquant à la corruption et en promouvant l'état de droit. Le Président Karzaï a récemment demandé que des initiatives soient prises pour prévenir le népotisme dans l'attribution de contrats de haut niveau et exiger des hommes d'affaires parents de dirigeants de haut niveau qu'ils déclarent leurs biens. Le Gouvernement afghan a également pris des mesures pour promouvoir le développement, en particulier dans le secteur agricole, afin d'assurer la viabilité de l'économie, et il investit dans les minéraux et le développement des ressources humaines pour promouvoir la prospérité à long terme.

D'autre part, la Jirga de paix a rassemblé le mois dernier un échantillon diversifié et représentatif de la société afghane autour du désir commun de sécurité, de paix et de justice. La Jirga a marqué une avancée importante vers l'élaboration d'une approche afghane ouverte et unifiée de la paix et de la réconciliation et a défini les mesures concrètes à prendre à cet effet.

Dans le même temps, le processus d'élection parlementaire dirigé par les Afghans eux-mêmes est en route, avec 2 577 candidats, dont 406 femmes, qui briguent 249 sièges. La Commission électorale indépendante nouvellement restructurée, la Commission du contentieux électoral ainsi que la société civile et les candidats eux-mêmes sont tous déterminés à faire en sorte que le processus soit transparent, équitable et crédible et tienne compte des enseignements du passé.

À cet égard, nous sommes reconnaissants à l'ONU et à la communauté internationale de nous fournir un appui logistique et financier et de nous aider à assurer la sécurité qui est essentielle à la tenue d'élections crédibles, comme l'a souligné M. De Mistura. Les élections représenteront un grand pas vers le renforcement de la participation du peuple afghan à l'édification d'un système démocratique.

Dans trois semaines, le Gouvernement afghan convoquera la Conférence de Kaboul sur l'Afghanistan, qui nous permettra de relancer le partenariat entre la communauté internationale et le Gouvernement et le peuple afghans, de concrétiser notre stratégie commune et d'entamer la mise en œuvre de plans d'action concrets. La Conférence sera coprésidée par l'Afghanistan et l'ONU et comptera sur la participation des ministres des affaires étrangères, ainsi que des représentants de pays, d'organisations régionales et internationales et d'institutions financières. Il ne s'agit pas d'une conférence d'annonces de contributions, mais d'une occasion d'entrer dans le détail des objectifs reflétés dans le discours d'investiture du Président Karzaï et dans les résultats de la Conférence de Londres.

Les Afghans placent de grands espoirs et de grandes attentes dans leurs amis et leurs alliés internationaux. Ils sont bien conscients que l'Afghanistan serait encore sous le règne sanglant des Taliban et d'Al-Qaida sans l'appui et l'assistance de la communauté internationale. Néanmoins, ils sont perturbés par les débats en cours entre nos alliés internationaux et craignent qu'il soit difficile d'accomplir des progrès durables si nous ne faisons pas preuve de patience, de courage et de volonté à long terme.

Le partenariat renouvelé entre l'Afghanistan et la communauté internationale doit englober l'idée que la confiance et la responsabilité revêtent la même importance pour tous les partenaires et ne sont pas exclusivement réservées à l'un d'entre nous. Nous devons continuer à œuvrer en commun pour répondre à nos propres attentes et à celles de nos partenaires.

Pour consolider la confiance du peuple afghan, nos efforts doivent viser premièrement à veiller à ce que la stratégie de transition soit mise en pratique par le biais du renforcement des capacités, de l'autonomisation des Afghans et en évitant le gaspillage; deuxièmement, à faire de nouveau participer la population au processus de transition;

troisièmement, à mettre fin aux perceptions négatives qui ont bénéficié à l'ennemi; et, quatrièmement, à accomplir des progrès tangibles à moyen et à long terme. La Conférence de Kaboul et les élections parlementaires qui se dérouleront par la suite nous donneront l'occasion d'atteindre certains de ces objectifs, mais nous devons poursuivre et intensifier nos efforts dans tous ces domaines.

La population afghane a subi la violence et le conflit pendant plus de 30 ans, et elle comprend que la plupart de nos ennemis d'aujourd'hui ne sont pas motivés par une idéologie. Mon gouvernement a décidé de lancer en priorité un processus pour mettre fin à l'insurrection et consolider la sécurité dans tout le pays.

Le document final de la Jirga de paix a recommandé plusieurs mesures à prendre afin d'instaurer un processus de paix afghan sans exclusive qui réintègre les combattants afghans et les dirigeants ennemis dans la structure de la vie sociale, économique et politique afghane. Le Gouvernement afghan a déjà commencé à mettre en œuvre nombre de ces recommandations. Nous sommes en train de mettre sur pied un conseil de haut niveau pour superviser la mise en œuvre du processus de paix et de réconciliation. Nous avons également commencé à étudier les dossiers de détention en vue de libérer les Taliban détenus sans les preuves suffisantes, et nous avons demandé à ce conseil de prolonger le processus d'examen de la Liste récapitulative alors que nous nous préparons à présenter une demande préliminaire de radiation de la Liste.

Mais soyons clairs : nous ne sacrifierons pas les progrès accomplis ou les principes sur lesquels est fondée notre constitution. Nous entamerons des négociations avec tous les Afghans désillusionnés qui sont prêts à couper les liens avec Al-Qaida et à participer à un Afghanistan pacifique et stable.

Le partenariat avec le peuple afghan s'est avéré crucial pour les progrès accomplis à ce jour et il sera indispensable à la réussite de la stratégie de transition actuelle. Comme nous avons pu le constater la semaine dernière, la population afghane fait montre d'un intérêt profond et d'une certaine préoccupation, mais tant le Gouvernement afghan que la société civile font preuve d'une forte détermination, et les Afghans sont fiers de leur nation historique. Nous sommes impatients de construire un gouvernement et une société qui feront honneur à cette fierté. La communauté internationale a été une amie véritable et fidèle du peuple afghan tout au long de cette lutte, et nous attendons avec

impatience de relancer un partenariat plus étroit, plus concret et plus ciblé.

M. Wang Min (Chine) (*parle en chinois*) : Je me félicite de l'exposé du Représentant spécial du Secrétaire général, M. De Mistura, sur la situation en Afghanistan. Je remercie l'Ambassadeur Tanin et l'Ambassadeur Apakan de leurs déclarations. J'adresse également mes remerciements aux collègues de la Mission turque, au Secrétariat, à M. De Mistura, à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et au Gouvernement afghan pour leurs efforts et l'aide qu'ils ont apportée pour assurer le succès de la visite de la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan.

Pays ami voisin de l'Afghanistan, la Chine prête une grande attention à l'évolution de la situation dans ce pays. Nous tenons à exprimer notre gratitude au peuple et au Gouvernement afghans pour leurs efforts de paix et à les féliciter de la tenue à Kaboul, du 2 au 4 juin, de la Jirga consultative de la paix.

Le 20 juillet, le Gouvernement afghan coorganisera à Kaboul, avec l'ONU, une conférence internationale sur la question de l'Afghanistan. Le 18 septembre, des élections législatives seront organisées. Avec ces faits marquants, la reconstruction pacifique de l'Afghanistan entre dans une phase décisive. Mon intervention sera axée sur trois points.

Premièrement, l'amélioration de la situation sur le plan de la sécurité est la principale tâche à laquelle l'Afghanistan doit s'atteler. Bien que le Gouvernement ait commencé à renforcer ses forces de sécurité, la situation sécuritaire en Afghanistan s'est détériorée depuis le début de l'année, avec une forte hausse des incidents au cours desquels des civils innocents ont été tués ou blessés. Cela menace la sûreté et la sécurité de la population afghane et sa confiance dans les perspectives de paix mais a également des répercussions négatives sur l'assistance apportée par la communauté internationale. La Chine est préoccupée par cette situation. Nous espérons que les parties concernées au sein de la communauté internationale continueront d'aider l'Afghanistan à mener différentes initiatives, notamment la Stratégie concernant la Police nationale, et le Gouvernement afghan à renforcer les capacités de ses forces de sécurité et à assumer au plus vite la responsabilité principale du maintien de la sécurité et de la stabilité.

Deuxièmement, la reconstruction socioéconomique peut largement contribuer à garantir durablement la

paix et la sécurité en Afghanistan. L'insécurité, des infrastructures sous-développées et le manque de ressources humaines ont freiné la reconstruction et le redressement socioéconomique de l'Afghanistan. Non seulement cette situation empêche d'apporter toute amélioration dans la vie des Afghans et les décourage de participer à la reconstruction nationale mais elle entrave également les efforts visant à mettre un terme à l'insurrection et au trafic de drogue.

Tout en accroissant sa contribution dans le domaine de la sécurité et en participant au maintien de la stabilité en Afghanistan, la communauté internationale doit également accorder une plus grande attention au développement socioéconomique du pays, aider activement le Gouvernement afghan à mettre en œuvre sa Stratégie nationale de développement et l'encourager à tirer pleinement parti de l'aide internationale pour renforcer ses propres capacités à l'appui du développement. Nous espérons que le Représentant spécial du Secrétaire général et la MANUA formuleront des propositions et apporteront une assistance dans ce domaine.

Troisièmement, la prise en main par le Gouvernement et le peuple afghans permettra de garantir le succès de la reconstruction pacifique de l'Afghanistan. La conjoncture de l'Afghanistan est particulière. Le pays dispose d'une stratégie spécifique de développement et se heurte à un grand nombre de graves difficultés dans son processus de redressement et de reconstruction. Tout en apportant son aide à l'Afghanistan en matière de redressement et de reconstruction, la communauté internationale doit respecter la souveraineté de ce pays et encourager le Gouvernement et le peuple afghans à prendre en main les efforts et à choisir le mode de gouvernance et le type de développement qui leur conviennent, conformément à la situation du pays.

La Conférence internationale de Kaboul sur l'Afghanistan se tiendra le 20 juillet. Nous espérons que les membres concernés de la communauté internationale entendront pleinement le point de vue de l'Afghanistan, tiendront compte des domaines prioritaires du développement du pays et conviendront des prochaines mesures à prendre pour aider l'Afghanistan.

Le Président afghan, M. Karzaï, a effectué une visite très fructueuse en Chine du 23 au 25 mars de cette année, au cours de laquelle les dirigeants de nos deux pays ont débattu de manière approfondie des

relations bilatérales et de la situation régionale, et se sont mis d'accord sur de nombreux points. La Chine apprécie les efforts déployés par l'Afghanistan pour promouvoir le processus de reconstruction pacifique. Elle apportera, comme elle l'a toujours fait, son aide au Gouvernement afghan au maximum de ses capacités, et continuera de renforcer la coopération bilatérale dans des domaines tels que l'économie, les technologies, la formation et les échanges commerciaux. Nous souhaitons plein succès à la Conférence internationale de Kaboul sur l'Afghanistan et espérons que les Afghans, grâce aux élections législatives de septembre, consolideront plus avant leur unité et leur vision commune et feront progresser le processus de paix et de réconciliation.

M^{me} Rice (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, et je remercie le Représentant spécial, M. De Mistura, de son exposé détaillé.

Je voudrais indiquer tout d'abord que mon gouvernement continue d'appuyer pleinement le rôle décisif joué par l'ONU en Afghanistan. Nous sommes extrêmement reconnaissants de la détermination et du courage constants des hommes et des femmes de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) qui ont démontré leur volonté profonde d'aider les Afghans à parvenir à la stabilité et à mettre en place des institutions démocratiques en dépit d'obstacles considérables. Notre gratitude est d'autant plus grande que nous avons directement observé leur travail et les difficultés qu'ils rencontrent au cours de la mission du Conseil de sécurité conduite la semaine dernière en Afghanistan.

Cette visite a renforcé notre ferme appui au Représentant spécial, M. De Mistura, et à son équipe, qui aident le Gouvernement afghan à surmonter les problèmes les plus importants et les plus difficiles auxquels il est confronté. Leur action essentielle nécessite des ressources, en particulier du personnel expérimenté et compétent disposant d'une large expertise technique. Je remercie le Représentant spécial et le Secrétariat de l'ONU de leurs efforts pour veiller à ce que les postes prioritaires soient pourvus en Afghanistan. Je demande instamment au système des Nations Unies dans son ensemble de continuer de faire preuve d'énergie et de créativité pour dépêcher le personnel requis en Afghanistan.

Au cours de sa mission de trois jours et demi, le Conseil de sécurité a constaté la fierté et la

détermination de la population afghane, qui œuvre de concert dans les secteurs économique et social et les différents ministères pour construire un avenir durable pour leur pays. Lorsque nous avons discuté avec de jeunes étudiants afghans dans un camp de réinstallation des réfugiés, ils ont décrit le lourd héritage de 30 années de guerre mais ils ont également évoqué avec conviction leur capacité de modeler l'avenir politique et économique de l'Afghanistan. Leur capacité de résistance était exemplaire. L'Afghanistan aura plus que jamais besoin de cette résilience pour relever les défis qui l'attendent cette année.

L'Afghanistan et la communauté internationale entament une nouvelle phase de leur partenariat, en vue d'une pleine prise en main par les Afghans. C'est pourquoi le Conseil de sécurité a axé sa visite sur les aspects qui permettront au peuple afghan d'être pleinement maître de son avenir : le choix du Gouvernement, le lancement d'un dialogue au sujet du conflit, le renforcement de sa capacité d'assurer la sécurité et la promotion du développement économique et politique.

Dans le cadre de ces consultations, le Conseil a examiné dans le détail les préparatifs en cours en vue des élections législatives prévues en septembre. Nous nous félicitons de la nomination d'un nouveau président de la Commission électorale indépendante et de la nouvelle composition de la Commission des plaintes électorales. Le Président de la Commission électorale indépendante a évoqué les enseignements tirés de l'élection de 2009 et s'est dit déterminé à accroître la crédibilité de la prochaine échéance électorale. Il a également souligné la nécessité de renforcer la sécurité dans les bureaux de vote, ajoutant qu'il ne prévoyait pas d'installer des bureaux de vote dans les zones où la sécurité n'est pas assurée. Les responsables de la Commission des plaintes électorales ont eux aussi affirmé leur détermination à agir de manière indépendante. De leur côté, les États-Unis ont insisté sur le fait qu'il était important que l'ONU soit prête à apporter un appui technique et opérationnel suffisant pour répondre aux besoins de ces deux commissions.

Des représentants afghans et des responsables gouvernementaux ont décrit au Conseil de sécurité les efforts de réconciliation et de réintégration déployés par les Afghans pour que les chefs et les combattants insurgés renoncent à la violence. Dans ce contexte, le Président Karzaï et d'autres ont insisté sur l'importance de radier certains noms de la liste,

conformément à la résolution 1267 (1999). En consultation avec les autres membres du Comité, nous sommes en train de réexaminer de manière approfondie le cas de chaque personne et entité figurant sur la liste, afin de déterminer au cas par cas s'il convient de maintenir leur nom sur cette liste. Les États-Unis demeurent favorables à la radiation de la liste des noms des Taliban qui coupent les ponts avec Al-Qaïda, déposent les armes et reconnaissent la Constitution afghane. Les États-Unis continuent également de collaborer avec leurs partenaires au sein du Comité et du Gouvernement afghan, afin de s'assurer que le régime de sanctions mis en place par la résolution 1267 (1999) est efficace et précis, s'agissant de l'inscription de noms sur la liste et, le cas échéant, de la radiation de noms de la liste.

Au cours de la visite, les membres du Conseil de sécurité ont indiqué à nos partenaires afghans qu'il était vital et urgent que le Gouvernement afghan fournisse des informations crédibles relatives à chaque individu dont on envisage de radier le nom de la Liste récapitulative établie par le Comité créé par la résolution 1267 (1999). Nous attendons avec impatience de recevoir ces informations.

Le Conseil a également constaté les efforts considérables déployés par la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en vue de constituer une armée nationale multiethnique. Le Conseil a visité le centre de formation militaire de Kaboul et s'est entretenu avec les instructeurs afghans et de la FIAS. Nous avons eu l'occasion de rencontrer de nouvelles recrues de l'armée nationale afghane originaires de toutes les régions du pays. Nous avons appris que le nombre des recrues avait augmenté, de même que celui des instructeurs internationaux. Par ailleurs, les soldats afghans sont désormais formés et testés sur la base de normes concrètes. Le corps des sous-officiers, si essentiel, est en train d'être renforcé.

Il reste néanmoins beaucoup à faire. Il faut davantage d'instructeurs, aussi bien pour satisfaire aux engagements contractés par l'OTAN que pour combler les lacunes dans ce domaine. Il est crucial de mettre sur pied des forces de sécurité afghanes autonomes, pour une transition véritable et viable des fonctions de sécurité à l'administration afghane.

Les membres du Conseil ont également pris acte des efforts déployés par les Nations Unies pour contribuer au retour des réfugiés afghans au camp de

réinstallation de Sheikh Mesri. L'équipe de reconstruction de la province de Jalalabad nous a expliqué comment les autorités civiles, en partenariat avec les Afghans, conçoivent et mettent en œuvre des initiatives importantes dans les domaines de la gouvernance, du développement économique, de l'état de droit et de l'agriculture. Ces efforts multilatéraux et bilatéraux visant à créer une dynamique économique et politique après les opérations militaires sont essentiels pour la réussite à long terme de notre stratégie. L'ONU doit continuer à promouvoir la coordination et l'unité des efforts, afin de garantir l'efficacité de l'action de la communauté internationale.

Les États-Unis savent gré au Représentant spécial, M. De Mistura, à l'équipe des Nations Unies et à la délégation turque d'avoir organisé une visite réussie en Afghanistan, ainsi qu'à la FIAS et à l'OTAN pour leur appui et leur assistance en matière de sécurité. Nous nous réjouissons à la perspective de continuer à collaborer étroitement avec le Représentant spécial afin d'atteindre notre objectif commun : aider le peuple afghan à transformer et à renforcer sa propre société et à assurer sa propre sécurité.

Pour terminer, je voudrais exprimer de nouveau nos sincères remerciements au Président Karzaï, à l'Ambassadeur Tanin et aux autres membres du Gouvernement afghan, ainsi qu'aux forces de sécurité afghanes, pour leur chaleureuse hospitalité au cours de cette visite si fructueuse.

M. Takasu (Japon) (*parle en anglais*) : Moi aussi, je remercie le Représentant spécial, M. Staffan de Mistura, pour son exposé très utile de ce matin. Je saisis également cette occasion pour le remercier ainsi que tous ceux qui ont rendu possible la mission du Conseil en Afghanistan : les membres de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA); le Gouvernement, le Parlement et la société civile afghans; et, bien sûr, la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). Je prie l'Ambassadeur Tanin de faire part de notre profonde gratitude au Président Karzaï et à ses collaborateurs au sein du Gouvernement.

Comme l'Ambassadeur Apakan l'a clairement indiqué dans sa déclaration liminaire, ce voyage a été très utile, non seulement pour les membres de la délégation mais aussi pour les travaux futurs du Conseil concernant l'Afghanistan. Nous sommes extrêmement reconnaissants à la délégation turque pour

le travail excellent qu'elle a réalisé en ce qui concerne l'organisation de ce voyage.

À la dernière séance du Conseil consacrée à la question afghane en mars dernier, j'ai souligné la nécessité d'afghaniser davantage les efforts visant à régler les problèmes auxquels le pays fait face. À la Conférence de Londres, le Gouvernement afghan s'est engagé à intensifier ses efforts en vue de l'« afghanisation » et la communauté internationale a promis de l'appuyer à cet égard.

Nous semblons être sur la bonne voie jusqu'à présent. Du côté afghan, des efforts ont été faits dans ce sens en ce qui concerne la réconciliation et l'intégration, les préparatifs en vue des élections, la cohérence et l'harmonisation de l'aide. Des progrès notables sont accomplis sur le plan du renforcement des capacités nationales en matière de sécurité, avec l'appui ferme de la FIAS. La communauté internationale s'acquitte bien de son rôle d'appui. Pour ne citer qu'un exemple, le Gouvernement japonais a prolongé de six mois son appui au versement des salaires de tout le personnel de la police afghane, en fournissant 180 millions de dollars supplémentaires à cet effet. Par le biais de cette assistance, nous contribuons au renforcement des capacités de la police afghane, ce qui est essentiel pour la sécurité à long terme.

La Jirga consultative de la paix, qui s'est tenue au début du mois, est l'un des faits récents les plus importants. Je félicite le peuple afghan pour ce débat constructif. Le moment est maintenant venu de faire en sorte qu'un plan concret pour la réconciliation et l'intégration soit élaboré sur la base des souhaits exprimés par le peuple lors de la Jirga. Nous appuyons l'impulsion donnée par le Président Karzaï à cet égard.

Le Japon salue et appuie les principes afghans relatifs au programme d'intégration, élaboré conformément à la Constitution afghane, y compris en ce qui concerne les droits des femmes et des enfants. Les efforts déployés par les autorités afghanes en vue de mettre au point les détails du programme d'intégration, qui devrait être adopté à la prochaine Conférence de Kaboul, sont encourageants. Le Japon est prêt à apporter son appui financier à ce programme, une fois qu'il aura été lancé, par le biais du Fonds d'affectation spéciale pour la paix et la réintégration, et appelle les autres États Membres à fournir un appui général.

Je voudrais également rendre hommage au rôle actif et constructif joué par la MANUA en aidant les autorités afghanes à promouvoir le dialogue et la réconciliation, y compris par l'élaboration du programme de paix et d'intégration qui est en train d'être mis au point. Nous espérons que la MANUA continuera de jouer un rôle important dans le processus de paix et d'intégration.

La Conférence de Kaboul qui s'annonce marquera une étape importante, aussi bien en raison de son importance politique que des points qui y seront abordés. Du point de vue politique, il est important qu'une telle réunion au niveau ministériel se tienne sur le territoire afghan au moment où nous soulignons l'importance d'« afghaniser » les efforts d'édification de la nation. S'agissant du fond, la Conférence devrait examiner les moyens de concrétiser les engagements contractés à la Conférence de Londres. La conférence sera aussi une excellente occasion de confirmer le pacte conclu entre le Gouvernement et le peuple. Le Japon est prêt à contribuer aux travaux préparatoires, y compris par le biais des débats au sein du Conseil commun de coordination et de suivi, afin que cette conférence soit couronnée de succès.

Tous ceux que nous avons rencontrés en Afghanistan ont souligné l'importance vitale du développement économique et social pour la stabilité du pays. Nous appuyons l'approche adoptée par la MANUA, qui consiste à mettre l'accent sur le rôle du Gouvernement afghan dans l'harmonisation de l'aide au développement et sur la responsabilité principale qui lui incombe d'assurer la cohérence en matière d'aide. Au cours de la mission effectuée par le Conseil de sécurité, j'ai été impressionné par la ferme détermination des dirigeants afghans à prendre en charge la définition des priorités dans chaque secteur du développement national et l'harmonisation de l'aide extérieure, sur la base des priorités établies pour chaque projet. En tant qu'un des donateurs les plus importants en Afghanistan, le Japon s'attachera à s'aligner aux priorités afghanes. Nous tiendrons dûment compte des priorités nationales définies dans la Stratégie nationale de développement, telles que le développement agricole rural, le développement des capacités et des ressources humaines, l'infrastructure et l'énergie.

En même temps, et comme le Premier Ministre Kan l'a indiqué au Président Karzaï, il est essentiel que le Gouvernement afghan nous guide et continue à prendre des mesures fermes pour s'attaquer à la

corruption et assurer une bonne gouvernance au niveau du pays et des provinces.

En ce qui concerne les élections parlementaires, il est essentiel de garantir un processus juste et transparent, tout en respectant le principe de la prise en charge du processus par les Afghans. Ce processus doit être mené par les Afghans et appuyé par la MANUA et la communauté internationale. La sécurité est une préoccupation majeure, s'agissant de garantir un processus électoral ouvert à tous. Nous nous félicitons vivement de la collaboration active de M. De Mistura avec le Président, qui a abouti à un accord sur les directives électorales, ainsi que du rôle actif qu'il continue de jouer en apportant son appui à la Commission électorale indépendante et à la Commission des plaintes électorales. Nous espérons que ces élections seront pour les hommes et les femmes afghans l'occasion de participer à l'édification d'un pays démocratique et que les contributions apportées par le Japon et beaucoup d'autres États Membres à l'appui de ce processus permettront de réaliser les objectifs poursuivis par le peuple afghan.

Le Président Karzaï a effectué une visite officielle au Japon du 16 au 20 juin, à la veille de la visite du Conseil de sécurité en Afghanistan. Les nombreuses réunions tenues avec la partie afghane ont permis au Japon de confirmer ses relations bilatérales solides et historiques avec l'Afghanistan et de passer un message clair. Le Japon a promis d'aider l'Afghanistan dans ses efforts de reconstruction de la nation. Les Afghans se sont engagés à faire tous les efforts possibles pour régler les diverses questions en suspens en luttant notamment contre la corruption. C'était la première fois que le nouveau Premier Ministre japonais, M. Kan, rencontrait son homologue, et il a saisi cette occasion pour réaffirmer l'engagement du Japon auprès de l'Afghanistan, comme l'indique l'aide financière de 5 milliards de dollars qui sera fournie au cours des cinq prochaines années.

J'aimerais, pour terminer, rendre hommage aux hommes et aux femmes de la MANUA. Nous avons constaté en personne les conditions difficiles dans lesquelles ils travaillent et les sacrifices personnels qu'ils consentent. Nous appuyons la MANUA et attendons avec intérêt de coopérer étroitement avec la Mission afin que le Conseil puisse appuyer au mieux la tâche inestimable dont elle s'acquitte.

Sir Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général pour son

rapport (S/2010/318), ainsi que le Représentant spécial, M. Staffan de Mistura, pour l'exposé instructif qu'il a présenté ce matin. Je souhaite également de nouveau la bienvenue au Conseil à l'Ambassadeur Tanin. Comme d'autres l'ont déjà dit, la visite du Conseil de sécurité en Afghanistan a été opportune, et j'aimerais remercier l'Ambassadeur Apakan pour sa direction de la mission, ainsi que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et le secrétariat du Conseil d'avoir organisé ce voyage.

L'ampleur des problèmes nous est apparue clairement, de même que l'importance d'une communauté internationale unifiée dans son appui au Gouvernement afghan. Le Conseil a rappelé cet appui au Président Karzaï et s'est félicité de la relation de travail solide qui existe entre son gouvernement et l'ONU. Je suis sûr que mes collègues ici présents conviendront que l'accent mis par la MANUA sur la prestation de son mandat et le rôle moteur de Staffan de Mistura ont été impressionnants. Nous avons vu le personnel des Nations Unies travailler dans des conditions extrêmement difficiles. L'ONU continue de jouer un rôle central dans l'ensemble des efforts internationaux, et nous appuyons sans réserve l'accent mis par le Représentant spécial sur les « Trois plus une » priorités : les élections, la réintégration et la réconciliation, et la coopération régionale, ainsi que la cohérence de l'aide.

Comme l'a dit le Secrétaire général, la situation au plan de la sécurité est grave. Nous avons appris avec tristesse hier qu'un de nos collègues des Nations Unies avait été tué par un homme armé à Kaboul. Nous présentons nos condoléances à sa famille et à l'ONU.

L'augmentation du nombre d'attaques contre des civils perpétrées par des groupes d'insurgés est très préoccupante. Le nombre d'incidents – qui a presque doublé – au cours desquels des engins explosifs improvisés ont été utilisés et le nombre élevé d'assassinats politiques ciblés font peser une menace sur les Afghans ordinaires. Il est donc d'une importance capitale que la communauté internationale s'engage à accroître son appui à la formation de la police. La Force internationale d'assistance à la sécurité continuera d'assurer la protection de la population civile contre les insurgés et de renforcer les forces nationales de sécurité afghanes aussi rapidement que possible. Comme l'a dit l'Ambassadrice Rice, nous avons vu un exemple impressionnant de cette formation la semaine dernière à Kaboul – en l'occurrence, un contingent britannique apprenant aux

formateurs afghans à entraîner de nouvelles recrues afghanes. Le week-end dernier, les dirigeants du Groupe des Huit ont signalé collectivement qu'ils souhaitaient que les forces de sécurité afghanes assument une responsabilité croissante de la sécurité au cours des cinq prochaines années. Au cours des six mois précédant le mois de mars, les effectifs de l'armée nationale afghane ont augmenté de près de 20 %, plus de 17 000 recrues ayant rejoint ses rangs. Nous continuerons de travailler avec les Afghans pour poser les fondations du transfert aux Afghans, dès qu'ils seront prêts, de la responsabilité de la sécurité dans les districts et les provinces.

Comme le Représentant spécial l'a clairement énoncé, notre mission en Afghanistan ne sera pas couronnée de succès si nous poursuivons une stratégie exclusivement militaire. C'est pourquoi nous sommes favorables à la mise en place d'un processus engagé sous les auspices de l'Afghanistan qui réponde aux préoccupations de tous les Afghans et des principaux partenaires du pays. La Conférence de Kaboul, prévue pour le mois prochain, est importante. Nous attendons du Gouvernement afghan qu'il présente des plans détaillés et montre les progrès tangibles qui auront été réalisés dans la mise en œuvre des engagements pris à la Conférence de Londres. Nous constatons avec satisfaction que l'ONU copréside cette manifestation, et nous nous attendons donc à ce que de nouveaux progrès substantiels soient réalisés dans la mise en œuvre des engagements pris à Londres et à Kaboul d'ici le mois de novembre, une année après l'investiture du Président Karzaï. Nous espérons en particulier voir se dessiner un plan d'action clairement défini visant à améliorer la gouvernance et à remédier à la corruption. Ce sont là des questions qui préoccupent grandement les Afghans, comme l'ont signalé les participants à la Jirga consultative de la paix qui a eu lieu plus tôt ce mois-ci.

S'agissant de la réintégration et de la réconciliation, nous espérons que le Gouvernement afghan lancera le Programme de paix et de réintégration en prévision de la Conférence de Kaboul, donnant ainsi aux bailleurs de fonds les moyens de traduire leurs promesses en engagements fermes. Faisant suite à la Jirga consultative de la paix, ce programme jouera un rôle crucial dans l'élaboration d'un volet politique et d'une réconciliation plus large.

Enfin, nous ne sous-estimons pas les défis auxquels le Gouvernement afghan, l'ONU et l'ensemble de la communauté internationale restent

confrontés. Le Royaume-Uni demeure cependant fermement attaché à l'objectif d'un Afghanistan sûr, stable et prospère, et nous continuerons, dans cette optique, à assumer pleinement notre rôle.

M. Salam (Liban) (*parle en arabe*) : Je tiens en premier lieu à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, pour son exposé sur les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et pour tous les efforts qu'il a déployés afin que la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan soit un succès. Je remercie également l'Ambassadeur Apakan pour son exposé sur la mission que le Conseil de sécurité a récemment effectuée en Afghanistan pour en savoir plus directement sur le terrain sur le rôle de l'ONU en Afghanistan et l'appui que l'Organisation accorde à ce pays. Je le remercie également pour tout son travail préparatoire et pour la façon remarquable dont il a géré cette visite.

Je voudrais faire les observations suivantes. Nous réitérons notre appui à la MANUA et aux activités qu'elle mène pour aider le Gouvernement afghan, en particulier pour ce qui est de l'appui électoral, de la réconciliation nationale, de la coopération régionale et des droits de l'homme. Nous appelons à un renforcement de la coordination entre la MANUA et les autres forces internationales présentes en Afghanistan.

Nous soulignons le rôle directeur du Gouvernement afghan dans le domaine de la sécurité, de la politique et de l'économie, et de l'unité nationale, ainsi que l'aide et l'appui que l'ONU accorde au peuple afghan pour qu'il prenne progressivement le contrôle de son destin, ainsi que de la souveraineté et de l'indépendance du pays. Nous sommes préoccupés par le manque d'amélioration des conditions de sécurité et par l'accroissement du nombre d'attaques contre des cibles civiles et les forces internationales.

Nous condamnons les opérations terroristes menées en Afghanistan et soulignons le lien qui existe entre la sécurité et le développement, ainsi que la nécessité de s'attaquer aux causes profondes du conflit par le biais du processus politique. À elles seules, les forces militaires et de sécurité ne parviendront pas à régler la situation. Il faut également lutter contre la culture et le commerce de drogues illicites qui financent les activités terroristes.

Nous nous félicitons de la détermination du Gouvernement afghan à faire progresser la

réintégration et la réconciliation nationales, ainsi que de son organisation de la Jirga consultative de la paix du 2 au 4 juin, à laquelle des centaines de délégués représentant de nombreux segments de la société afghane ont pris part. Un projet de document final intitulé « Programme de paix et de réintégration » a été publié, mais nous tenons néanmoins à insister sur la nécessité de poursuivre les efforts en vue de la réconciliation après cette réunion et à s'attacher à organiser des efforts plus inclusifs et plus représentatifs de toutes les forces politiques afghanes. À cette fin, il faudra naturellement définir une vision nouvelle et une approche novatrice, comme M. De Mistura l'a souligné dans son exposé.

Nous appuyons les efforts déployés par le Gouvernement afghan et par ses institutions concernant les préparatifs des élections prévues pour le 18 septembre. Nous espérons qu'elles seront plus transparentes et plus justes que les dernières élections présidentielles. Nous sommes rassurés par les informations figurant dans le rapport du Secrétaire général (S/2010/318) sur les activités menées par la Commission électorale indépendante et quant à la nature pleinement indépendante de ladite Commission. Toutefois, nous estimons indispensable d'apporter des améliorations et de nouveaux amendements à la loi électorale qui soient inclusifs et de longue durée, et de tirer le plus grand parti de l'assistance fournie par l'ONU dans ce domaine.

Enfin, il importe, nous insistons, d'unifier les efforts internationaux et régionaux afin d'aider l'Afghanistan à retrouver la stabilité et la prospérité. La situation en Afghanistan et celle de l'ensemble de la région sont évidemment étroitement liées et la paix en Afghanistan ira dans le sens des intérêts de tous les États voisins. Dans ce contexte, nous appuyons les efforts déployés par le Représentant spécial du Secrétaire général pour promouvoir la coopération régionale et nous espérons que la Conférence de Kaboul du 20 juillet prochain sera couronnée de succès, pour que l'Afghanistan puisse avancer avec assurance sur le chemin de la paix et de la sécurité.

En conclusion, je voudrais remercier, par l'entremise de l'Ambassadeur Tanin, le Gouvernement afghan pour son hospitalité et tous les moyens qu'il a bien voulu mettre à la disposition du Conseil de sécurité lors de sa visite.

M^{me} Viotti (Brésil) (*parle en anglais*): Je voudrais me joindre aux remerciements adressés à

M. Staffan de Mistura et à l'Ambassadeur Ertuğrul Apakan pour leurs exposés concernant respectivement le dernier rapport du Secrétaire général sur l'Afghanistan (S/2010/318) et la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan. Nous apprécions sincèrement la direction compétente de l'Ambassadeur Apakan et félicitons M. De Mistura pour le travail admirable qu'il a accompli en très peu de temps et dans des conditions difficiles.

Je remercie également l'Ambassadeur Zahir Tanin de ses observations et, à travers lui, le Gouvernement et le peuple afghans de l'accueil qu'ils ont réservé à la délégation du Conseil de sécurité. Le rapport du Secrétaire général et les commentaires recueillis directement auprès des interlocuteurs afghans la semaine dernière soulignent les progrès réalisés depuis la Conférence de Londres, ainsi que les défis qui subsistent dans la construction d'un Afghanistan pacifié et prospère. Aujourd'hui, je voudrais aborder certaines de ces questions, à savoir les problèmes de la sécurité, de la réconciliation et de la réintégration, de la coopération régionale, des élections et de la cohérence de l'aide.

En ce qui concerne la sécurité, les progrès enregistrés au niveau de la constitution et de la formation des Forces nationales de sécurité afghanes, et ce légèrement plus tôt que ne le prévoient les objectifs intermédiaires fixés à Londres, sont encourageants. Il faut également se féliciter du degré de coordination des forces de sécurité afghanes et internationales, observé par le Conseil de sécurité pendant sa mission, tant à Kaboul qu'à Jalalabad. Dans l'intérêt de la viabilité et de la réussite du transfert des responsabilités aux Afghans, la communauté internationale doit encore renforcer la qualité de la formation des forces afghanes et les doter en temps utile de tous les équipements et de l'appui nécessaires.

Malgré les progrès réalisés vers la réalisation des engagements pris à Londres, l'insécurité grandissante, notamment en raison d'attentats-suicides particulièrement élaborés et d'incidents mettant en jeu des dispositifs explosifs artisanaux, reste une source de préoccupation. Il est indispensable d'endiguer cette recrudescence de la violence. Il est certain qu'une amélioration des capacités des autorités nationales et infranationales afghanes de pourvoir à la sécurité, mais également à la gouvernance et au développement des populations touchées, peut y contribuer.

Nous notons avec satisfaction que les efforts des forces internationales visant à réduire le nombre de victimes civiles continuent de porter leurs fruits. Il s'agit de poursuivre dans cette direction, y compris les incidents liés à l'escalade de l'emploi de la force, et les pratiques en la matière telles que les raids nocturnes, par exemple, qui heurtent profondément la population afghane.

L'opposition armée est toujours responsable de la grande majorité des victimes civiles, y compris dans les rangs du personnel des Nations Unies. Les coupables doivent être stoppés. Nous condamnons vigoureusement la dernière attaque qui visait la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous déplorons la perte d'un autre membre du personnel des Nations Unies lors d'un attentat dans les rues de Kaboul hier. Nous réitérons notre appui aux efforts déployés par le Secrétaire général et son Représentant spécial pour renforcer la sécurité du personnel de la Mission.

La Jirga consultative de la paix a donné lieu dans la population afghane à d'importantes expressions d'appui et plusieurs recommandations quant à la conduite par l'Afghanistan du processus de réconciliation et de réintégration. Il est clair que le conflit afghan ne sera pas résolu par les seuls moyens militaires et que la plupart des insurgés de rang subalterne et intermédiaire peuvent être réintégrés.

Parallèlement, comme la délégation du Conseil a pu observer sur le terrain, les avis divergent sur la question de savoir quand, comment et avec qui poursuivre les pourparlers de réconciliation. Le Président Karzaï nous semble avoir défini des critères importants dans son discours d'investiture. La paix ne doit se faire au détriment ni des droits fondamentaux des femmes et des hommes afghans ni de la responsabilité des auteurs d'atrocités commises.

La stabilité et la prospérité à long terme de l'Afghanistan dépendent autant de la réconciliation interne que d'une coopération régionale étayée par un respect mutuel et la non-ingérence dans les affaires internes. Le Brésil trouve à cet égard encourageantes les diverses initiatives trilatérales et régionales dans ce sens. Dans ce contexte, nous accueillons favorablement le lancement de l'initiative de la Route de la soie à Kaboul.

La mission du Conseil de sécurité en Afghanistan a coïncidé avec le coup d'envoi de la campagne pour la Wolesi Jirga. Nous nous félicitons de l'adoption des

directives d'application dans le cadre du processus électoral. Elles ont permis de redynamiser les institutions électorales et se sont traduites par un nombre de candidatures féminines encore plus élevé qu'en 2005. Des commissions des plaintes électorales au niveau provincial sont en cours de création et permettront de réagir plus rapidement en cas d'irrégularités. De telles mesures nous aident à tirer les enseignements pratiques des élections de 2009. Comme l'a souligné M. De Mistura, il est maintenant essentiel d'assurer la sécurité de la campagne et des élections. Nous appelons les Forces nationales de sécurité afghanes et la Force internationale d'assistance à la sécurité à redoubler d'efforts à cet égard.

Concernant la cohérence de l'aide, le rapport du Secrétaire général relève une fois encore les nets progrès réalisés s'agissant de la priorité à accorder à la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan et du renforcement des capacités financières et de gestion permettant de la mettre en œuvre. Le système des modules de développement mis au point, notamment, dépasse les attentes initiales exprimées à la Conférence de Londres. La communauté des donateurs doit répondre à ces accomplissements par des progrès comparables dans ses engagements d'acheminement de l'aide au moyen du budget afghan. Les donateurs doivent s'efforcer de réaligner leur assistance sur les priorités et projets pilotés par l'Afghanistan et sur la base d'une plus grande transparence de l'aide hors budget. L'engagement envers une prise en charge nationale et une responsabilisation mutuelle devra se mesurer à l'aune des actes accomplis.

L'initiative même d'organiser la Conférence de Kaboul, première réunion internationale sur l'Afghanistan à se tenir sur le sol afghan, est un signe clair que le Gouvernement et le peuple afghans prennent de plus en plus leur avenir en main. La Conférence est envisagée comme un contrat entre le Gouvernement et le peuple afghans, contrat que la communauté internationale sera appelée à appuyer. La communauté internationale a un rôle fondamental à jouer à l'appui de l'Afghanistan, dont la stabilité et la prospérité sont liées à celles de ses pays voisins, de ses voisins proches et de ses alliés. Il nous faut maintenir le cap dans notre engagement à long terme pour la stabilisation de l'Afghanistan.

M. Mounghara Moussotsi (Gabon) : Je voudrais à mon tour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA),

M. Staffan de Mistura, pour la clarté de sa présentation du rapport du Secrétaire général (S/2010/318) sur l'évolution de la situation prévalant dans ce pays. Je tiens à le féliciter pour son engagement en faveur de la stabilité et de la paix en Afghanistan en dépit d'un contexte sécuritaire et politique particulièrement difficile. Enfin, je voudrais remercier l'Ambassadeur Apakan, tant pour la qualité de son leadership pendant la mission que pour le compte rendu qu'il vient de faire et auquel ma délégation souscrit pleinement.

Les exposés que nous venons d'entendre nous donnent une lecture plus claire de la situation actuelle en Afghanistan et amènent ma délégation à intervenir sur les trois points suivants : les préoccupations en matière de sécurité, l'évolution du processus politique et les perspectives.

Ma délégation demeure profondément préoccupée par la recrudescence des violences perpétrées contre les populations civiles, les personnels de la MANUA, de l'OTAN et des travailleurs humanitaires en Afghanistan. À cet effet, nous nous félicitons du plan en cours d'élaboration visant à transférer certaines opérations d'appui de la MANUA au Koweït dans le but de réduire l'effectif global de son personnel en Afghanistan, sans pour autant compromettre l'exécution de son mandat.

En ce qui concerne la sécurité du personnel des Nations Unies, il serait souhaitable que le Conseil de sécurité saisisse l'opportunité du prochain débat sur la protection des civils pour intégrer dans sa réflexion cette question spécifique.

En dépit de cette situation sécuritaire préoccupante, il y a lieu de saluer les efforts du Gouvernement afghan, avec l'appui de l'OTAN, dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité, notamment la formation du personnel militaire et de police civile. Ces actions s'inscrivent dans la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan adoptée à la Conférence de Londres de janvier 2010 et viennent en appui au processus politique en cours dans ce pays.

La mise en œuvre des priorités définies à la Conférence de Londres, notamment le retour des réfugiés, la réconciliation nationale, l'organisation des élections législatives et le renforcement de la coopération régionale, est essentielle pour faire aboutir le processus de paix et de développement du pays. La Conférence de Kaboul du 20 juillet 2010 sera l'occasion pour le Gouvernement de présenter un plan de développement national articulé autour de la

gouvernance sécuritaire, économique et sociale. Cette rencontre offrira au peuple afghan l'opportunité de s'approprier le processus de paix.

S'agissant des prochaines élections prévues en septembre, ma délégation se félicite de la démocratisation des mécanismes chargés d'organiser les élections législatives, à savoir la Commission électorale indépendante et la Commission du contentieux électoral. Ces réformes qui contribuent à garantir la transparence du scrutin et la crédibilité des résultats bénéficient de l'importante assistance de la MANUA et de la communauté internationale. La stratégie nationale de reconstruction ne sera effective que si elle s'accompagne d'un dialogue permanent et constructif entre l'Afghanistan et les pays limitrophes.

La coopération régionale est en effet cruciale dans le domaine de la sécurité, du développement et de la lutte contre le trafic des stupéfiants. La stratégie militaire comme mode de règlement de la question afghane ne saurait suffire. La communauté internationale doit davantage s'investir dans la dynamique politique déjà amorcée, privilégiant, entre autres, le dialogue politique inclusif. C'est dans ce sens que nous appuyons la stratégie mise en œuvre par la Force internationale d'assistance à la sécurité de l'OTAN, qui, dans son opérationnalité, prend en compte les aspects sécuritaires, politiques et de développement.

Enfin, le Gabon, qui a pris part à la récente mission du Conseil de sécurité en sa qualité de membre de cet organe, se félicite de ce que ladite mission ait donné l'occasion à la communauté internationale de renouveler sa solidarité avec le peuple afghan, ainsi que sa détermination à soutenir le Gouvernement et le peuple afghans dans leurs efforts de paix et de reconstruction du pays.

Enfin, je ne terminerai pas sans réitérer à la MANUA, à l'équipe de M. De Mistura et au Gouvernement du Président Karzaï notre gratitude pour les facilités qu'ils ont accordées à la mission tout au long de son séjour en Afghanistan.

M. Mayr-Harting (Autriche) (*parle en anglais*) : Je voudrais m'associer aux autres orateurs pour souhaiter la bienvenue au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, au Conseil de sécurité. Je crois pouvoir dire que nous avons tous été impressionnés par le rôle de chef de file qu'il joue en Afghanistan en tant que Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), et nous l'en remercions. Nous avons

écouté avec grand intérêt son exposé, ainsi que la déclaration du Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Zahir Tanin, auquel je souhaite également la bienvenue à cette table.

Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier l'Ambassadeur Apakan pour son dynamisme et pour le remercier, ainsi que son équipe, le Département des opérations de maintien de la paix et la MANUA, pour leur excellente organisation de la mission du Conseil de sécurité la semaine dernière. Je crois, comme d'autres, que nous avons eu une visite très productive qui nous a permis de mieux comprendre la situation en Afghanistan et les circonstances extrêmement difficiles dans lesquelles l'ONU opère. L'absence de progrès au niveau des conditions de sécurité et les informations actuelles sur des événements récents, les attaques ciblées des Taliban contre la population civile et le personnel de l'ONU sont, pour nous, un sujet de grave préoccupation.

L'Autriche s'associe à la déclaration qui sera faite dans la suite de ce débat par la délégation de l'Union européenne au nom de l'Union européenne. Par ailleurs, l'Autriche tient à faire les remarques suivantes.

Nous sommes reconnaissants au Gouvernement afghan du travail qu'il a accompli pour trouver une solution politique à ce conflit déjà ancien, grâce à l'élaboration d'un programme de paix et de réintégration, ainsi qu'à la tenue de la Jirga consultative de la paix ce mois-ci. Nous nous félicitons des efforts considérables qu'il a déployés pour faire participer à la Jirga les représentants d'un large éventail de la société afghane. Il sera essentiel à l'avenir de s'assurer que tous les secteurs pertinents de la société participent pleinement aux étapes suivantes, telles que la mise en œuvre du programme de paix et de réintégration et la création d'un conseil de paix national de haut niveau. La MANUA doit continuer de soutenir le processus de réconciliation et de réintégration mené par les Afghans.

Nous souhaiterions recevoir des informations plus détaillées dans le prochain rapport du Secrétaire général sur la façon dont les communautés ethniques de l'Afghanistan et les femmes de l'Afghanistan participent à la planification et à la mise en œuvre des programmes pertinents, notamment dans la perspective de la mise en œuvre des résolutions 1325 (2000) et 1889 (2009) du Conseil de sécurité.

Nous notons également que, d'après le communiqué final de la Jirga de la paix, le peuple

afghan demande une paix juste qui puisse garantir les droits de tous ses citoyens, y compris ceux des femmes et des enfants. La Jirga a en outre demandé instamment que la loi s'applique également à tous les citoyens du pays. Il est clair qu'une paix durable ne sera instaurée en Afghanistan que si justice et règlement politique vont de pair, en veillant à ce que les auteurs des crimes graves du passé rendent compte de leurs actes. Ainsi, le Plan d'action national pour la paix, la justice et la réconciliation – approuvé par le Gouvernement afghan en 2005 et soutenu par le Pacte de Londres en 2006 – doit être pleinement respecté dans le cadre du processus de réintégration et de réconciliation. Selon nous, la loi d'amnistie entrée en vigueur à la fin 2009 n'est pas conforme aux exigences de la Jirga de la paix ou au droit international et doit donc être abrogée.

Nous savons également que la Jirga de la paix a demandé que l'on radie les noms des membres de l'opposition afghane figurant sur la liste des sanctions établie conformément à la résolution 1267 (1999) du Conseil de sécurité. Lors de la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan, nos interlocuteurs afghans ont exprimé un vif intérêt pour la question de la radiation des noms figurant sur la liste. En ma qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida et les Taliban, j'ai pu rencontrer différentes personnes sur le sujet et je suis reconnaissant à la MANUA d'avoir facilité ces contacts.

J'ai expliqué que la révision de la liste des sanctions établie conformément à la résolution 1267 (1999) est un processus continu fondé sur la résolution 1822 (2008), qu'elle est menée au cas par cas et n'est pas, en tant que telle, liée à la situation actuelle. J'ai également indiqué qu'en ce qui concerne d'éventuelles radiations de noms de personnes liées aux Taliban figurant sur la liste, le Comité sera guidé par les principes suivants : les individus devront renoncer à la violence de façon convaincante, déposer les armes, rompre tout lien avec Al-Qaida et respecter pleinement la Constitution afghane. Je note avec satisfaction que ces critères correspondent parfaitement à ceux déjà mentionnés par l'Ambassadeur Tanin au cours du présent débat.

Ces derniers mois, nous avons collaboré activement avec les autorités afghanes pour obtenir des données supplémentaires pertinentes sur les individus figurant sur la liste. J'encourage les autorités afghanes à fournir d'urgence au Comité les informations nécessaires pour mener à bon terme la révision de la

liste avant la date limite, qui a été reportée au 31 juillet. Je tiens à être très clair : pour que cette information soit prise en compte dans le cadre de la révision en cours, elle doit être envoyée dans les jours qui viennent, et non pas dans les semaines qui viennent. Comme je l'ai dit, j'encourage les autorités afghanes à travailler dans ce sens. Nous attendons avec intérêt de poursuivre notre coopération avec le Gouvernement afghan et la MANUA dans la mise en œuvre intégrale des résolutions 1267 (1999), 1822 (2008) et 1904 (2009).

Je voudrais maintenant aborder la question de la préparation des élections législatives de septembre. Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général des efforts qu'il a déployés pour trouver une solution au problème du statut de la loi électorale et félicitons la Commission électorale indépendante et la Commission des plaintes électorales pour leurs travaux en cours, notamment d'avoir mené à bien la phase d'enregistrement. Le nombre élevé de candidats de sexe féminin est un fait nouveau positif et remarquable. Il ne faut épargner aucun effort pour assurer leur sécurité. Au-delà des prochaines élections, nous convenons sans réserve qu'une réforme électorale plus globale et sur le long terme est nécessaire.

Je voudrais également indiquer que l'Autriche se félicite que le Ministère afghan de l'éducation ait récemment ordonné, compte tenu de la menace des Taliban, que les écoles ne soient plus utilisées comme bureaux de vote pour les élections. Nous espérons par conséquent que les autorités afghanes mettront tout en œuvre pour appliquer cette décision et, si possible, l'élargir aux établissements de santé. Je dis cela parce que l'utilisation des écoles comme bureaux de vote lors des précédentes élections a non seulement entraîné une forte augmentation des attaques contre les écoles, mais aussi malheureusement une baisse durable du taux de scolarisation.

Je voudrais aussi faire observer de manière plus générale que les jeunes représentent plus de la moitié de la population et constituent la ressource la plus précieuse de l'Afghanistan. Dans ce contexte, nous remercions également la MANUA des efforts qu'elle a déjà déployés pour renforcer sa capacité de protection de l'enfance, et nous espérons qu'elle les poursuivra.

Enfin, l'Autriche attend avec intérêt la Conférence de Kaboul, qui sera coprésidée par le Gouvernement afghan et l'ONU. L'objectif commun doit être d'assurer le passage réussi à un meilleur contrôle par l'Afghanistan des secteurs de la sécurité,

de la gouvernance et du développement, sur la base d'un engagement accru du Gouvernement afghan envers son peuple. Il sera crucial, pour le succès à long terme de cette entreprise, que toutes les initiatives se fondent fermement sur les principes de la bonne gouvernance, de l'état de droit et du respect des droits de l'homme. Il sera ainsi plus facile pour les donateurs d'offrir leur appui aux programmes prioritaires nationaux définis par les Afghans eux-mêmes. L'Autriche est disposée à continuer d'aider l'Afghanistan à avancer vers un avenir plus sûr et plus prospère.

M. Araud (France) : La France s'associe à l'intervention que prononcera le représentant de l'Union européenne.

Nous remercions le Représentant spécial, M. De Mistura, de son action. Nous avons écouté avec intérêt l'exposé qu'il a présenté. Sous sa direction, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a pris un nouveau départ et a contribué à un dialogue constructif entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale. Nous soutenons les priorités qu'il a développées dans son approche « 3+1 », qui est conforme au mandat donné par la résolution 1917 (2010). Le recentrage de son action sur les bons offices politiques – préparation des élections, soutien au processus de réconciliation, coopération régionale – doit être poursuivi, tout en maintenant l'engagement de la MANUA sur la cohérence de l'aide internationale, en travaillant pour cela avec le Gouvernement afghan et le Représentant spécial de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). En un mot, nous apportons notre soutien le plus total à l'action du Représentant spécial.

À cette occasion, je voudrais également naturellement rendre hommage aux hommes et aux femmes de la MANUA qui apportent leur aide au peuple afghan dans des conditions difficiles, comme nous le savons. Leur sécurité doit constituer une priorité et j'associe, dans ce contexte, à cet hommage le rappel du sacrifice de nos soldats qui contribue au même objectif.

La présente séance du Conseil de sécurité prend un relief particulier dans un contexte marqué par la tenue de la Jirga consultative de la paix en mai dernier, par la préparation de la prochaine Conférence de Kaboul et par la perspective des élections législatives de septembre. Elle intervient aussi alors que sont

conduites d'importantes opérations de contre-insurrection sur le terrain.

La visite du Conseil de sécurité a été l'occasion de réitérer l'engagement de la communauté internationale auprès des Afghans, dans leur combat pour la mise en place d'un état de droit, pour assurer le développement économique et lutter contre le terrorisme. Cette visite a aussi permis de mieux percevoir les enjeux essentiels pour la stabilisation du pays. Elle a renforcé notre sentiment que le succès en Afghanistan passe par une stratégie politique intégrant les volets civil et sécuritaire.

Le volet militaire correspond aux efforts conduits aujourd'hui par la FIAS, que ce soit sur le terrain ou pour la formation de l'armée et de la police afghanes. L'offensive qui est conduite était nécessaire. Elle doit faire comprendre à nos ennemis que la négociation est la seule solution. Mais le volet sécuritaire signifie également un volet politique.

La politique de réconciliation nationale et de réintégration engagée par le Gouvernement afghan en constitue un élément positif. Cette politique doit être évidemment conduite par les Afghans mais l'ONU devra rester vigilante sur le respect des conditions fixées par les autorités afghanes elles-mêmes et endossées par le Conseil de sécurité, à savoir la renonciation à la violence, la rupture des liens avec Al-Qaida et le terrorisme international, le respect de la Constitution, la protection des droits de l'homme et des droits des femmes.

Mais, si nécessaire, le rôle de l'ONU doit aller au-delà de celui d'un arbitre. Nous faisons confiance au Représentant spécial pour contribuer, si nécessaire, au lancement d'une négociation. Il faut aujourd'hui faire de la politique. Il n'y aura pas de réintégration sans réconciliation, il n'y aura pas de réconciliation sans accord politique. C'est cet accord politique auquel nous devons viser.

En ce qui concerne cette enceinte, nous avons pris note de l'appel de la Jirga et des autorités à un nouvel examen de la liste tenue à ce jour par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). Nous sommes favorables à ce que cette liste soit actualisée, afin de renforcer l'efficacité du régime de sanctions. À cet effet, nous comptons sur la collaboration des autorités afghanes pour qu'elles nous apportent des informations sur les personnes dont le retrait de la liste est demandé.

Réconciliation, réintégration, accord politique ne seront une réalité que s'ils se fondent sur l'amélioration de la gouvernance, sur la lutte contre la corruption pour répondre aux attentes de la population qui, trop souvent, ne soutient les insurgés que parce qu'elle est déçue par sa propre administration.

Le chemin reste long mais nous avons accueilli très positivement le programme de réformes présenté par le Président Karzaï dans son discours d'inauguration. Ces engagements doivent désormais être précisés en vue de la Conférence de Kaboul, puis mis en œuvre sans plus tarder. Enfin, nous accordons une grande importance à l'organisation des législatives de septembre. Nous faisons confiance là aussi au Représentant spécial afin que nous évitions que se renouvelle l'échec qu'ont constitué les élections présidentielles.

La crise afghane – je ne suis pas le premier à le dire – ne peut être abordée indépendamment de la situation dans la région, en premier lieu au Pakistan. L'ONU est bien placée pour réunir tous les acteurs régionaux autour de l'objectif commun de la stabilisation de la région. Nous suivons donc avec intérêt l'initiative de la Route de la soie du Représentant spécial.

En conclusion, je souhaiterais rappeler un point essentiel. La transition que nous voulons engager en Afghanistan ne signifie pas un retrait de la communauté internationale, encore moins un abandon. En tout état de cause, comme le Président de la République française l'a rappelé à de nombreuses reprises, la France restera engagée aussi longtemps que nécessaire et aussi longtemps que les Afghans le souhaiteront.

M. Lolo (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je voudrais souhaiter la bienvenue à M. Staffan de Mistura au Conseil et le remercier de son premier exposé détaillé depuis qu'il occupe le poste de Représentant spécial du Secrétaire général en Afghanistan. Mes remerciements vont également à l'Ambassadeur Apakan pour son rapport et la manière dont il a dirigé la mission du Conseil en Afghanistan, ainsi qu'à l'Ambassadeur Tanin pour sa déclaration ce matin.

Nous condamnons l'attaque perpétrée par des tireurs non identifiés hier à Kaboul contre un véhicule de l'ONU et qui a entraîné la mort d'un membre du personnel de l'ONU. Nous présentons nos condoléances à la famille de la victime et à la Mission

d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

Il est clair que la multiplication des attaques, des explosions d'engins explosifs improvisés et des attentats-suicides à la bombe à l'encontre de la population civile n'a pas atteint son objectif de faire dérailler la paix et la stabilité relatives qui ont régné jusqu'ici. Ces mesures désespérées de la part des insurgés, ennemis déclarés de la paix, n'ont pu empêcher la participation de plus de 1 600 délégués, dont 300 femmes, à la Jirga consultative de la paix qui s'est déroulée il y a trois semaines.

Notre débat d'aujourd'hui revêt une signification particulière car il s'appuie sur l'évaluation de la mission opportune et, il faut l'admettre, fructueuse que le Conseil de sécurité vient d'achever il y a seulement quelques jours en Afghanistan. Au travers de sa mission, l'engagement du Conseil auprès d'un groupe varié d'acteurs afghans nous a donné l'occasion d'écouter directement la population afghane et de retirer des enseignements sur le terrain, mais a également démontré l'appui de l'ONU au Gouvernement et au peuple afghans. Nous saluons le courage et la résistance de tous ceux qui non seulement risquent leur vie dans des conditions de sécurité difficiles, mais qui envoient par ailleurs un message fort aux ennemis de la paix en participant en nombre à des activités de profil élevé.

S'agissant du processus politique et électoral, 2010 est une année décisive. Les élections législatives prévues en septembre doivent servir à consolider le processus de paix. Nous pensons que les élections doivent éviter les écueils des élections présidentielles de 2009 et se dérouler de manière libre, régulière et transparente. Les trois ministères chargés de la sécurité qui doivent enquêter sur les candidats et présenter leurs conclusions à la Commission électorale indépendante et à la Commission des plaintes électorales doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver la crédibilité et l'intégrité du processus électoral. Nous reconnaissons que l'Afghanistan est confronté à des défis électoraux gigantesques. Alors que les réformes peuvent mettre un certain temps à produire les résultats attendus, il importe de souligner la nécessité que le processus électoral afghan reçoive la confiance et l'approbation de la population.

La contribution louable de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), sous la direction compétente de

M. De Mistura, doit se poursuivre et s'intensifier. En particulier, la MANUA doit maintenir son appui à la Commission électorale, notamment à ses activités de renforcement des capacités nationales, de la confiance mutuelle et de la sécurité pendant la période électorale.

Il importe par ailleurs de déployer des efforts concertés pour appuyer les forces de sécurité nationales dans leur détermination de contenir les attaques des insurgés. Les succès enregistrés à la Conférence de Londres et lors de la récente Jirga de paix doivent donner une impulsion à la proche Conférence de Kaboul, prévue en juillet, et contribuer ainsi à la consolidation du dialogue, à la réconciliation, à la paix et aux programmes de réintégration en Afghanistan. Nous demandons instamment au Gouvernement afghan de mettre à profit la dynamique de la Conférence pour renouveler sa volonté d'aborder les priorités de son ordre du jour, notamment l'élimination de la corruption et la promotion de la justice et de l'état de droit. Nous reconnaissons cependant que les meilleurs efforts de l'Afghanistan ne suffiraient pas à instaurer une paix durable sans un appui régional efficace et constant. Par conséquent, nous engageons les acteurs régionaux, en particulier ceux qui ont de l'influence, à poursuivre leurs initiatives de paix dans le pays.

Nous nous félicitons du rôle important joué par l'ONU en matière d'appui et de coordination des efforts internationaux visant à renforcer la capacité de l'Afghanistan à coordonner l'aide, à établir ses propres priorités de développement et à recevoir et décaisser des fonds pour financer ses besoins. On ne peut trop insister sur l'importance de la transition vers une prise de responsabilités croissante de l'Afghanistan en ce qui concerne sa sécurité et son développement, conformément aux objectifs de la Conférence de Londres. Nous espérons que le Conseil répondra aux préoccupations formulées lors de la Jirga consultative de la paix concernant le retrait des noms des membres de l'opposition afghane figurant sur la liste des sanctions établie par la résolution 1267 (1999) – remarque faite par l'Ambassadeur Mayr-Harting ce matin. Nous notons que les personnes radiées de la liste doivent répondre aux critères établis, et notamment dénoncer la violence, reconnaître le Gouvernement et la Constitution de l'Afghanistan, et rompre leurs liens et leurs affiliations avec Al-Qaïda et les autres groupes terroristes. En fait, le Comité des sanctions n'a que récemment achevé l'examen des noms de tous les Talibans, soit plus de 300 personnes figurant sur la Liste récapitulative, et fait les

recommandations nécessaires. En janvier, le Comité a radié les noms de cinq hommes qui avaient occupé des postes élevés au sein du régime Taliban. Cette mesure montre que le Comité est ouvert et déterminé à contribuer aux efforts visant à créer un environnement propice à la paix et au développement en Afghanistan.

M. Rugunda (Ouganda) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Staffan de Mistura, de son exposé détaillé sur la situation en Afghanistan. Je remercie également l'Ambassadeur Apakan de son habile direction pendant la visite et de son rapport sur la récente mission effectuée par le Conseil de sécurité en Afghanistan. Je remercie en outre l'Ambassadeur Tanin de son exposé.

Nous notons d'après le rapport du Secrétaire général (S/2010/318) que, malgré les efforts considérables déployés par le Gouvernement afghan et la communauté internationale, la situation générale au plan de la sécurité reste grave. Nous sommes préoccupés par le fait que le nombre d'incidents qui se sont produits dans le domaine de la sécurité a sensiblement augmenté au cours de la période considérée. Comme le savent les membres du Conseil, un véhicule de l'ONU a été visé par des tirs hier à Kaboul, ce qui a malheureusement provoqué la mort d'un membre du personnel. Nous présentons nos condoléances à sa famille et à la famille des Nations Unies.

L'insécurité continue d'entraver gravement les efforts visant à assurer la paix et le développement en Afghanistan. Elle est demeurée un obstacle aux progrès que s'efforcent d'accomplir le Gouvernement et le peuple afghans. Nous notons cependant que, malgré l'instabilité de la situation sur le plan de la sécurité, le Gouvernement afghan a poursuivi la mise en œuvre des programmes nationaux qui sont essentiels pour assurer la paix et le développement dans le pays, et nous l'en félicitons.

Nous tenons à souligner l'importance que le Gouvernement s'adresse à tous les Afghans dans sa quête de paix et de stabilité dans le pays. À cet égard, nous nous félicitons que le Gouvernement afghan ait accueilli la Jirga consultative de la paix au début du mois. Cette initiative nationale est essentielle à l'instauration de la paix et de la stabilité dans le pays. Nous espérons que les résultats de la Jirga consultative nationale de la paix seront effectivement mis en œuvre.

Malgré certaines préoccupations, nous trouvons encourageants les progrès accomplis dans la préparation des élections législatives de septembre. Nous nous félicitons notamment de la réussite du processus d'inscription mené par la Commission électorale indépendante. L'augmentation importante du nombre de candidats de sexe féminin permettra de renforcer la participation des femmes afghanes à l'édification de la nation. Nous nous félicitons également des progrès accomplis par le Gouvernement et le peuple afghans en prenant des responsabilités croissantes dans la direction du processus de développement. C'est un moyen sûr de construire une paix et un développement durables dans le pays. Pour apporter un appui efficace, nous appelons les partenaires de développement et la communauté internationale à aligner leur appui sur les priorités et les programmes du Gouvernement afghan.

Nous appuyons les quatre domaines prioritaires identifiés par la MANUA et dans lesquels l'ONU doit aider le Gouvernement et le peuple afghans, à savoir l'appui aux élections, la réconciliation et la réintégration, la coopération régionale et la coordination de l'assistance. Ces efforts permettront de jeter les bases d'une paix et d'un développement durables. L'accent mis sur ces questions permettrait d'appuyer les efforts dans d'autres domaines du développement.

Pour terminer, je tiens à souligner le lien étroit entre la stabilité, la sécurité et le développement en Afghanistan et dans l'ensemble de la région. Une approche coordonnée au niveau régional et une plus grande coopération entre l'Afghanistan et ses voisins s'imposent également, en particulier afin de lutter contre l'insurrection et le trafic de drogue. À cet égard, nous félicitons la MANUA d'appuyer les initiatives régionales qui contribuent à la stabilité régionale.

Enfin, nous saluons tout particulièrement le travail remarquable mené dans des conditions très difficiles par M. De Mistura et son équipe de la MANUA.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. De Mistura, pour son analyse complète de la situation en Afghanistan et pour le travail que la Mission qu'il dirige et lui-même accomplissent. Nous remercions également le Représentant permanent de la Turquie, M. Apakan, de son exposé détaillé sur la mission du Conseil de

sécurité en Afghanistan et de son rôle déterminant. Nous remercions aussi le Gouvernement afghan et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) de l'efficacité de l'assistance apportée à la mission du Conseil de sécurité.

Nous appuyons les efforts déployés par les dirigeants de la MANUA pour contribuer de manière constructive à un règlement afghan, conformément au mandat que lui a confié le Conseil de sécurité. Nous pensons que les efforts internationaux en Afghanistan doivent avant tout permettre aux autorités afghanes d'asseoir de manière cohérente la souveraineté en ce qui concerne la sécurité et le développement économique du pays et d'assumer progressivement la responsabilité principale dans ces domaines, y compris la sécurité, avec l'aide de la communauté internationale, l'ONU devant jouer un rôle central de coordination.

C'est dans ce contexte que nous envisageons la série d'événements qui s'annoncent, notamment la Conférence internationale de Kaboul et les élections législatives prévues en septembre, qui doivent promouvoir la poursuite de l'édification d'un Afghanistan démocratique et la mise en place d'institutions nationales efficaces. Nous appuyons également les processus de règlement politique et de réconciliation nationale en Afghanistan dans la mesure où ils ne vont pas à l'encontre des intérêts d'une stabilité à long terme et des efforts déployés par le Conseil de sécurité en la matière.

Le dialogue ne peut être entamé qu'avec ceux qui ont déposé les armes, reconnu la Constitution afghane, et définitivement rompu tout lien avec Al-Qaïda et les autres structures terroristes. Nous estimons qu'il est nécessaire de respecter pleinement le régime de sanctions contre Al-Qaïda et les Taliban et de renforcer encore son efficacité. L'ONU et la communauté internationale disposent d'un véritable moyen de lutter contre le terrorisme. Il est crucial que les principes fondamentaux susmentionnés permettent aux dirigeants afghans et à la MANUA de faciliter un règlement politique en Afghanistan.

Nous demeurons très préoccupés par la situation de l'Afghanistan en matière de sécurité. À cet égard, nous estimons particulièrement inquiétante la détérioration continue de la situation dans les régions du nord du pays, où un calme relatif régnait jusque-là, les Taliban et d'autres groupes extrémistes y multipliant désormais les incursions. Nous partageons

la vive inquiétude de l'ONU face au nombre de victimes civiles causées par les activités terroristes d'Al-Qaïda et des Taliban. Dans le même temps, il demeure nécessaire de veiller à ce que les opérations menées par la présence militaire internationale en Afghanistan soient plus ciblées.

La Fédération de Russie est extrêmement préoccupée par la situation en Afghanistan concernant la production et le trafic de stupéfiants, qui représentent désormais une véritable menace à la paix et à la sécurité non seulement régionales, mais aussi internationales. Nous pensons que les futures décisions du Conseil de sécurité relatives à l'Afghanistan devront inclure une description de ces problèmes. Pour combattre ce phénomène, qui est directement lié à l'ampleur que prennent l'extrémisme et le terrorisme, il faut adopter une approche globale et systémique alliant le recours continu à la force, notamment par la destruction des cultures de plantes servant à fabriquer les drogues, et le règlement des problèmes sociaux de la société afghane, qui implique une éradication de la pauvreté, une transition vers des cultures de substitution et la lutte contre la corruption.

Il nous paraît évident que, compte tenu de l'ampleur de la menace posée par les drogues en Afghanistan, les efforts du Gouvernement afghan ne suffiront pas à régler ce problème. La communauté internationale doit mener une action conjointe sous les auspices de l'ONU et avec la participation active de tous les États intéressés et des organisations internationales et régionales, y compris l'OTAN, l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) et l'Organisation de Shanghai pour la coopération. La réalisation de ces objectifs serait facilitée par la mise en place d'une large coalition de lutte contre les stupéfiants à laquelle prendraient part, outre les structures susmentionnées, des institutions de la société civile. Nous attendons des contingents des États membres de l'OTAN présents en Afghanistan qu'ils coopèrent encore plus activement avec le Gouvernement afghan sur cette question. Il est essentiel de déployer des efforts plus énergiques pour lutter contre l'afflux des précurseurs, sans lesquels il est impossible de produire de l'héroïne.

La Fédération de Russie, partenaire sérieux de l'Afghanistan, est convaincue qu'une action conjointe nous permettra d'aboutir à un règlement politique solide dans ce pays, le Gouvernement afghan tenant un rôle de chef de file. L'avenir de l'Afghanistan doit être tracé par les Afghans eux-mêmes. La Fédération de

Russie continuera de renforcer sa coopération avec l'Afghanistan et avec un grand nombre de partenaires internationaux pour parvenir à reconstruire avec succès le pays après le conflit et à mettre en place des structures étatiques viables, notamment la police et les organismes de lutte contre les stupéfiants.

M^{me} Čolaković (Bosnie-Herzégovine) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général pour son rapport détaillé sur l'évolution de la situation en Afghanistan et les activités les plus récentes menées par les Nations Unies dans le pays (S/2010/318). Je souhaite la bienvenue au Représentant spécial, M. Staffan de Mistura, et le remercie pour son exposé complet. Nous voudrions également remercier M. De Mistura et son équipe d'avoir organisé une visite des membres du Conseil de sécurité en Afghanistan, qui fut couronnée de succès.

Nous remercions aussi l'Ambassadeur Apakan et la Mission turque de leur rôle de chef de file durant notre visite, ainsi que le Gouvernement afghan et l'Ambassadeur Tanin, à titre personnel. Je me permets également de saisir cette occasion pour adresser nos remerciements au Secrétariat et à son personnel qui nous a été d'une grande aide durant notre voyage.

La Bosnie-Herzégovine sait parfaitement que les prochaines élections législatives, prévues en septembre et organisées par le Gouvernement afghan, sont d'une importance décisive pour l'avenir politique du pays et l'évolution de la situation en matière de sécurité. À cet égard, nous saluons le rôle moteur joué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui coordonne avec efficacité l'appui technique et logistique international apporté au processus électoral. Nous nous félicitons en particulier des bons résultats obtenus par la Commission électorale indépendante en ce qui concerne l'inscription des candidats aux élections. Nous estimons que la contribution importante de la Commission des plaintes électorales à ces efforts est également encourageante. Ces réalisations nous permettent d'espérer que l'Afghanistan parviendra à mettre en place l'infrastructure étatique nécessaire pour assurer le développement d'une société démocratique fondée sur l'état de droit et les droits de l'homme, en particulier les droits des femmes et des enfants.

Nous saluons l'élaboration de l'avant-projet du Programme de paix et de réintégration ainsi que le succès de la Jirga consultative de la paix organisée par le Gouvernement afghan. Nous nous félicitons

également de la préparation de la Conférence qui doit se tenir à Kaboul le 20 juillet prochain et nous espérons qu'elle donnera des résultats concrets, particulièrement en ce qui concerne le plan visant à améliorer le développement, la gouvernance et la sécurité, sous direction afghane. Nous pensons que ces mesures peuvent permettre d'adopter plus facilement le cadre d'un dialogue interne entre les Afghans et d'instaurer la confiance nécessaire pour que les prochaines discussions concernant les moyens de parvenir à un processus de paix durable aboutissent.

La Bosnie-Herzégovine est extrêmement préoccupée par la situation du pays en matière de sécurité. Durant la période considérée, le nombre de victimes a considérablement augmenté, en particulier parmi les civils et les enfants. Le triste chiffre de 332 enfants tués ou mutilés au cours des trois derniers mois est l'effroyable illustration de la réalité dans laquelle vivent les enfants afghans. Par conséquent, nous appelons toutes les parties au conflit armé en Afghanistan à mettre tout en œuvre afin d'épargner la vie des enfants et des civils.

Nous reconnaissons le travail important que la MANUA a réalisé en donnant des conseils concernant la rédaction de l'évaluation nationale des risques ainsi que la contribution qu'elle a apportée à l'élaboration de la Stratégie et du Plan du Ministère de l'intérieur concernant la Police nationale.

Nous voudrions également souligner l'importance de la bonne coopération qui existe entre la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), l'OTAN et la MANUA. Nous espérons qu'elle se poursuivra à l'avenir.

La Bosnie-Herzégovine estime que la coopération régionale est en effet d'une importance vitale pour instaurer un climat de sécurité dans le pays. Par conséquent, nous saluons les efforts du Représentant spécial et du Gouvernement afghan visant à promouvoir et à développer les relations entre l'Afghanistan et les pays voisins, en particulier le Pakistan et l'Iran. En outre, nous pensons que les processus de réconciliation et de réintégration menés par les Afghans sont essentiels pour une paix et une stabilité durables dans le pays. Pour cette raison, nous nous félicitons de la contribution de la MANUA en la matière, en particulier de l'appui technique qu'elle a apporté aux préparatifs de la Jirga consultative nationale de la paix, ainsi que des conseils qu'elle a

fournis concernant l'élaboration du programme de paix et de réintégration du Gouvernement afghan.

Dans le domaine de la gouvernance et de la justice, nous prenons note avec satisfaction du travail que la MANUA continue de réaliser, en collaboration avec les institutions judiciaires et la communauté des donateurs, en matière de réforme de la justice dans le cadre de la Stratégie nationale relative à ce secteur. Un système judiciaire efficace est l'une des conditions préalables à une paix et une sécurité durables.

L'Afghanistan a toujours d'énormes besoins humanitaires. Les efforts notables déployés par la MANUA pour faire face à la situation humanitaire difficile des milliers de personnes et de familles déplacées dans la province de Helmand méritent de grands éloges. De façon plus générale, nous estimons que le rôle joué par la MANUA s'agissant de la cohérence de l'aide est également une contribution importante à la stratégie de développement à long terme de l'Afghanistan.

Aider le Gouvernement afghan à identifier les priorités et à indiquer aux donateurs les lacunes et les chevauchements qui existent en matière d'aide est l'un des éléments essentiels qui permettront d'améliorer dans l'ensemble l'efficacité des efforts internationaux en matière d'aide. Dans ce contexte, nous nous félicitons en particulier des progrès réalisés par le Gouvernement afghan concernant la mise au point de quatre modules de développement à l'appui de la croissance économique et de la création d'emplois.

La Bosnie-Herzégovine appuie tous les efforts visant au retour des réfugiés. En particulier, nous jugeons encourageant le retour du Pakistan de 48 000 réfugiés grâce à l'intervention du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Nous espérons sincèrement que cette tendance se poursuivra en ce qui concerne les 2,7 millions de réfugiés afghans recensés au Pakistan et en Iran. La communauté internationale devrait assumer le rôle principal s'agissant de créer des conditions propices à leur retour durable. À cet égard, la Bosnie-Herzégovine estime que la MINUA, en collaboration avec le Gouvernement afghan, peut également contribuer à la réalisation de cet objectif.

Enfin, la Bosnie-Herzégovine est particulièrement préoccupée par le problème des mines en Afghanistan. Comme l'ont indiqué de nombreux observateurs sur le terrain, les principales victimes des mines en Afghanistan sont des enfants, et en particulier des jeunes garçons. Le déminage est un processus qui

prend du temps. Pour prévenir les accidents liés à l'explosion de mines, il est essentiel de sensibiliser la population aux risques que présentent les mines, en mettant l'accent sur les dangers que courent les enfants. Pour cette raison, nous félicitons l'ONU de l'appui qu'elle fournit au Centre de coordination de la lutte antimines afghan et de ses activités dans ce domaine.

Pour terminer, la Bosnie-Herzégovine voudrait exprimer son appui sans réserve à la MANUA et à tout son personnel pour leurs efforts. Nous tenons aussi à exprimer notre soutien à la demande faite par la MANUA concernant les arrangements supplémentaires qui lui permettraient de recruter le personnel qui lui est indispensable pour remplir son mandat.

Je voudrais également présenter nos condoléances à la famille de la victime de l'attentat perpétré hier et au personnel de la MANUA.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Représentant permanent du Mexique.

Nous aussi remercions le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Staffan de Mistura, d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général (S/2010/318) et de la façon dont il s'acquitte de ses responsabilités. Nous remercions également l'Ambassadeur Tanin, Représentant permanent de l'Afghanistan, pour sa déclaration, ainsi que pour l'hospitalité et la coopération de son gouvernement durant notre séjour dans son pays. Nous voudrions également saluer le leadership de l'Ambassadeur Apakan, Représentant permanent de la Turquie, qui a fait que la récente visite du Conseil de sécurité en Afghanistan a été couronnée de succès.

Le présent débat, ainsi que le voyage que le Conseil de sécurité a récemment effectué en Afghanistan, reflètent le fait que la paix et la stabilité dans ce pays sont et doivent demeurer l'un des principaux points prioritaires de notre ordre du jour. Au cours de notre voyage, nous avons pu constater les dimensions politiques et militaires du conflit en Afghanistan, ainsi que les perspectives de son règlement éventuel, compte tenu du contexte régional.

Nous partageons l'avis exprimé dans le rapport du Secrétaire général, à savoir que, dans cette période de transition vers une plus grande prise en charge par les Afghans du processus de paix, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

(MANUA) doit faire porter ses efforts sur un nombre limité de tâches prioritaires de façon à avoir la plus grande utilité et obtenir des résultats concrets. À cet égard, ma délégation attache la plus grande importance aux aspects suivants du mandat de la MANUA.

Le premier aspect est le renforcement de la coopération avec le commandement civil de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et de l'OTAN afin d'améliorer la coopération entre civils et militaires. Le deuxième est l'appui aux élections législatives, à travers la fourniture d'une assistance technique et la promotion de la participation de la société aux élections, en vue de consolider les pratiques démocratiques et de conférer une légitimité aux institutions gouvernementales. Le troisième aspect concerne l'utilisation par la Mission de ses bons offices pour appuyer l'exécution des programmes de réconciliation, sous l'égide du Gouvernement afghan lui-même et conformément à ses priorités nationales.

En matière de sécurité, nous regrettons que les incidents de violence qui se poursuivent restent le facteur principal qui entrave les progrès en Afghanistan. Le développement du pays et de sa population est gravement compromis par l'insécurité. Ceci concerne en particulier les catégories les plus vulnérables de la population, y compris les femmes et les enfants. À cet égard, nous pensons que suite aux changements intervenus récemment au sein du commandement de la FIAS, il est essentiel que la protection de la population afghane demeure la plus haute priorité de ses opérations. Nous condamnons énergiquement les actes de violence visant le personnel de la MANUA et regrettons que certains de ses membres aient perdu la vie.

Par ailleurs, nous sommes préoccupés par le nombre élevé d'enfants qui ont été blessés ou qui sont morts suite à des actes de violence liés au conflit. Nous appuyons l'ordonnance promulguée le 25 avril par le Ministère de l'intérieur aux fins de prévenir le recrutement des enfants dans la police.

Dans ce contexte, il est urgent que le Gouvernement afghan assume progressivement ses responsabilités en matière de sécurité et que les forces afghanes chargées de l'administration de la justice disposent des ressources humaines, politiques et financières nécessaires pour assumer pleinement leurs responsabilités dans ce domaine. À cette fin, la MANUA et le Conseil de sécurité devront continuer à leur apporter le concours nécessaire.

S'agissant de la question de la lutte contre la criminalité organisée, nous réitérons qu'il importe de traiter de la lutte contre la production illicite et le trafic de stupéfiants dans l'optique d'une responsabilité partagée en tenant compte du fait que cela contribuera à engendrer une confiance mutuelle et à promouvoir des stratégies communes de lutte contre ces phénomènes dans la région.

Nous considérons également que pour contribuer à rétablir la confiance de la population dans les institutions publiques, il faut mettre en œuvre les processus de justice et de responsabilité à l'intention notamment des groupes vulnérables, y compris les enfants et les minorités ethniques et religieuses, afin de consolider une paix durable.

Nous nous félicitons de la tenue de la Jirga de la paix à laquelle a participé une grande proportion de femmes, et nous appuyons le Programme de paix et de réintégration du Gouvernement afghan visant à promouvoir la réinsertion dans la société des éléments antigouvernementaux qui souhaitent déposer les armes, étant donné que, au vu des circonstances actuelles dans lesquelles se trouve le pays, les actions militaires doivent être accompagnées de mesures de dialogue et de confiance afin de lutter contre le cycle actuel de la violence.

Enfin, nous avons bon espoir que durant la prochaine conférence internationale qui doit se tenir à Kaboul, le Gouvernement afghan adoptera des mesures concrètes qui contribueront à renforcer les institutions et l'état de droit dans le pays, grâce notamment à la lutte contre la corruption et l'impunité.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. McNee (Canada) (*parle en anglais*): Le Canada remercie le Secrétaire général pour son dernier rapport (S/2010/318) et accueille favorablement son évaluation de la situation en Afghanistan. Je voudrais tout d'abord me joindre aux autres orateurs pour présenter nos sincères condoléances pour le décès du fonctionnaire de l'ONU tué hier.

Bien que la situation demeure malheureusement très difficile sur le plan de la sécurité, il est encourageant de voir les progrès réalisés dans des secteurs tels que la réforme électorale et la réintégration. Le Canada se réjouit également de la

mission récente du Conseil de sécurité en Afghanistan, sous la direction de la Turquie. À notre avis, il est très important que l'Afghanistan demeure une priorité du Conseil et que ses membres puissent rencontrer des interlocuteurs clefs à Kaboul et ailleurs en Afghanistan.

La conférence internationale organisée par le Gouvernement afghan qui aura lieu prochainement, la première en son genre à Kaboul, constituera une occasion importante pour le Gouvernement afghan d'impliquer la population dans l'avenir du pays. Lors du Sommet du Groupe des Huit qui a eu lieu les 25 et 26 juin au Canada, les dirigeants ont manifesté leur intérêt à ce que le Gouvernement afghan produise des plans détaillés et démontre les progrès concrets qu'il a réalisés en ce qui concerne la mise en œuvre des engagements pris à la Conférence de Londres.

Le Représentant spécial du Secrétaire général, Staffan de Mistura, dirige avec compétence et énergie la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Les quatre priorités sur lesquelles il a décidé de mettre l'accent – appui aux élections, réconciliation et réintégration, coopération régionale et cohérence de l'aide internationale – sont d'une importance cruciale et incluent certains des domaines d'intérêt mis en relief par le Groupe des Huit. Bien qu'il soit important de concentrer les efforts de l'ONU, il ne faut pas cependant que l'Organisation oublie d'autres secteurs critiques comme l'aide humanitaire et un appui continu au processus de transition en matière de sécurité.

Le Canada reconnaît qu'il est nécessaire de restructurer la MANUA pour que l'important travail qu'elle effectue en Afghanistan se poursuive avec un minimum de perturbations, étant donné les défis auxquels elle doit faire face tous les jours, notamment les risques pour la sécurité de son personnel, son taux de vacance élevé et ses difficultés opérationnelles dans certaines régions. Compte tenu de ces défis, le Canada appuie la décision de l'Organisation des Nations Unies de consolider ses bureaux. Toutefois, étant donné le manque de capacités du Gouvernement afghan au niveau infranational, ce qui a une incidence sur sa capacité à fournir des services aux Afghans dans les régions où ils vivent, la Mission des Nations Unies devra trouver des moyens de poursuivre son engagement continu à l'extérieur de Kaboul.

Selon nous, l'ONU doit continuer de coordonner l'engagement politique de la communauté internationale dans le contexte des prochaines

élections. Le Canada accueille favorablement les démarches entreprises par le Gouvernement afghan pour répondre à certaines des principales préoccupations soulevées par la communauté internationale concernant les élections, dont la nomination d'un nouveau président de la Commission électorale indépendante, l'inclusion de deux commissaires internationaux au sein de la Commission des plaintes électorales et la clarification que la présence d'un nombre minimal de femmes dans les institutions démocratiques demeure garantie par la loi.

Malgré ces progrès, il restera bon nombre de défis à relever lors des prochaines élections. L'appui que l'ONU apporte aux élections doit être suffisamment robuste pour aider à résoudre les problèmes relatifs à la loi électorale, tout en appuyant la tenue des élections sur le plan technique.

Il est essentiel pour la stabilité de l'Afghanistan que les efforts en matière de réconciliation et de réintégration soient entrepris sous les auspices de l'Afghanistan et s'adressent à ceux qui renoncent à la violence, qui respectent la Constitution afghane et qui n'ont aucun lien avec Al-Qaïda ou toute autre organisation terroriste. Dans ce contexte, la Jirga de la paix qui a été tenue récemment constitue un jalon important. Le Canada félicite le Gouvernement afghan d'avoir élaboré un programme pour la paix et la réintégration et l'exhorte à faire en sorte que ce programme et le travail du Conseil supérieur pour la paix respectent les obligations juridiques internationales de l'Afghanistan, notamment en ce qui a trait à la protection des droits de la personne, dont ceux des femmes, des victimes et des anciens combattants.

La mise en œuvre d'une transition progressive et bien coordonnée des responsabilités en matière de sécurité aux autorités afghanes est un objectif clef qu'il faudra réaliser dès que les conditions sur le terrain le permettront. À cet égard, il est essentiel d'accroître les capacités des forces de sécurité nationales afghanes dans le cadre d'efforts bien coordonnés avec les Ministères afghans de la défense et de l'intérieur. Le plan de transition conjoint Afghanistan-Force internationale d'assistance à la sécurité, qui doit être présenté à la Conférence de Kaboul, devrait permettre d'accroître les capacités fonctionnelles disponibles, d'obtenir des ressources et de favoriser l'établissement de conditions régionales favorables qui permettront aux forces de sécurité nationales afghanes d'assurer et de maintenir la paix et la stabilité.

Le Canada soutient les efforts déployés par le Ministère de l'intérieur pour réformer et renforcer ses capacités, plus précisément la séparation des fonctions politiques du Ministère du commandement opérationnel de la police. En outre, le Canada accueille favorablement l'élaboration de la Stratégie et du Plan du Ministère de l'intérieur concernant la Police nationale et continue à encourager l'achèvement de ces documents. Les progrès réalisés au chapitre du recrutement des policiers sont appréciés, tout en reconnaissant que l'amélioration de la qualité de la force de police est aussi importante que l'accroissement de sa taille.

(l'orateur poursuit en français)

Le Canada reconnaît le rôle du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies dans la coordination de l'aide humanitaire. Le Canada félicite l'ONU et les organisations non gouvernementales pour les efforts qu'elles ont déployés jusqu'ici en ce qui a trait à la mise à jour des plans d'urgence, afin de répondre rapidement et efficacement aux besoins des personnes déplacées et touchées par les conflits, et insiste sur le fait que les leçons tirées doivent être appliquées à Kandahar, particulièrement dans le contexte des opérations militaires qui auront lieu sous peu.

La dimension régionale de la situation en Afghanistan nécessite de l'énergie et de l'attention de la part des voisins de l'Afghanistan, des pays de la région, de l'ensemble de la communauté internationale et de l'Organisation des Nations Unies, notamment en ce qui a trait à la mise en œuvre de solutions durables pour les réfugiés afghans et les personnes déplacées à l'intérieur du pays. Les efforts déployés récemment pour accroître la coopération régionale à Kaboul sont encourageants. Le Canada appuie toujours la coopération régionale par le biais d'initiatives de renforcement de la confiance, comme le Processus de Doubaï, lequel a permis de réaliser des progrès concrets en ce qui touche aux enjeux relatifs à la gestion de la frontière afghano-pakistanaise, ainsi que l'initiative du Groupe des Huit pour la prospérité de la région frontalière de l'Afghanistan et du Pakistan, qui vise à améliorer la connectivité et le dialogue à l'échelle régionale.

En conclusion, Monsieur le Président, les prochains mois, au cours desquels auront lieu la Conférence de Kaboul et les élections législatives, seront cruciaux pour la réalisation de progrès

mesurables pour le Gouvernement afghan et la communauté internationale. Il est essentiel, en ce moment critique pour les Afghans, le Gouvernement afghan et la communauté internationale, de poursuivre notre collaboration en vue du rétablissement de la paix, de la stabilité et de la prospérité en Afghanistan.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au Représentant permanent de l'Italie.

M. Ragolini (Italie) (*parle en anglais*) : Je voudrais m'associer aux orateurs précédents et accueillir l'Ambassadeur Staffan De Mistura à l'occasion de sa première participation au Conseil de sécurité en tant que Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan. Je voudrais également le remercier pour son exposé et la vue d'ensemble complète qu'il nous a donnée de la situation dans le pays. L'Italie attend avec intérêt de travailler avec lui et lui souhaite plein succès dans cette mission difficile.

Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer mes sincères condoléances après l'assassinat hier à Kaboul d'un membre du personnel des Nations Unies, un citoyen afghan. J'exprime également ma gratitude au Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Tanin, pour ses importantes remarques.

Je voudrais souligner que l'Italie souscrit pleinement à la déclaration que s'appête à faire le Chef de la délégation de l'Union européenne. Je voudrais seulement ajouter quelques remarques en me fondant sur notre expérience nationale et sur notre important engagement civil et militaire en Afghanistan.

La Conférence de Kaboul, qui sera coprésidée par les Nations Unies, s'ouvre dans moins de trois semaines. Il ne s'agit pas d'y annoncer des contributions. Pour le Gouvernement afghan, la question sera plutôt de renouveler son engagement envers son peuple. Parallèlement, le Président Karzaï devrait assurer le suivi des engagements pris lors de la Conférence de Londres, à savoir de plus grandes responsabilités dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance et du développement.

La communauté internationale doit pour sa part continuer à encourager les autorités afghanes à faire davantage d'efforts pour accélérer le processus de transition, dont les piliers fondamentaux seront déterminés officiellement à la Conférence de Kaboul. Comme le Représentant spécial M. De Mistura l'a souligné plus tôt, les donateurs devront également

s'engager à harmoniser et aligner l'aide, garantissant ainsi que les institutions afghanes prendront en main la situation autant qu'il est possible. L'Italie souscrit pleinement à cet objectif et achemine déjà la plus grande partie de ses fonds par le biais du budget afghan.

Nous partageons l'opinion selon laquelle la présence militaire en Afghanistan reste nécessaire pour garantir un cadre sécuritaire stable. Renforcer la coopération internationale et développer les programmes de formation et d'encadrement pour la police et les Forces nationales de sécurité afghanes sont la clef de voûte de ces efforts.

Le nombre de formateurs italiens impliqués dans la mission de formation de l'OTAN devrait s'élever à presque 600 d'ici à la fin de l'année. À ce sujet, quelque 400 agents de formation et d'encadrement sont d'ores et déjà déployés sur le terrain, précisément dans la province de Hérat. Ce nombre passera à environ 520 d'ici à la fin de l'été. Nous projetons actuellement de déployer une équipe d'appui de 40 spécialistes qui formeront les pilotes d'hélicoptère afghans sur la base aérienne de Shindand. Nous préparons également le déploiement d'un groupe de 30 *carabinieri* pour former la police aux frontières afghanes. De plus, le Guardia di Finanza, centre de formation spécialisée de la brigade financière italienne, vient de terminer un cours de formation de trois semaines destiné à 20 officiers afghans des douanes et de la police frontalière. Cette initiative vise à renforcer la capacité des autorités afghanes à contrôler leurs frontières.

La présence militaire doit toutefois être assortie d'une échéance. Elle doit être accompagnée, puis remplacée, par une coopération civile croissante. L'Afghanistan n'est pas simplement un défi sécuritaire, il peut également représenter une opportunité économique. Par exemple, la région occidentale du pays, y compris Hérat, province dont l'équipe de reconstruction est dirigée par l'Italie, offre un exemple des meilleures pratiques à l'œuvre, la coopération positive dans les secteurs du marbre et de l'agro-industrie étant en passe de devenir un modèle de développement du secteur privé. Stimuler l'investissement et le commerce en Afghanistan pourrait sans aucun doute rompre le cercle vicieux de la pauvreté et de l'instabilité.

Cette approche doit être indissociable de l'intensification des efforts visant à renforcer la gouvernance aux niveaux national et local et à appuyer

les stratégies de lutte contre la corruption et les programmes de renforcement des capacités dans le secteur public. La clef de la réussite en Afghanistan réside dans la mise en place d'institutions solides et fiables et dans la consolidation de la confiance entre les institutions et la population. Dans ce contexte, je voudrais mentionner l'appui offert par le Gouvernement italien au Centre national indépendant de formation juridique. Grâce à cette initiative et à d'autres similaires, plus de 2 500 juges, procureurs et officiers afghans ont été formés à ce jour. Autre initiative italienne, un cours de formation destiné aux diplomates afghans est déjà en cours de préparation.

Les équipes de reconstruction provinciale doivent également jouer un rôle important dans le processus de transition. Nous nous prononçons donc pour étendre le champ d'intervention des équipes et lui donner une orientation plus civile. Parallèlement, les autorités afghanes doivent jouer un rôle plus large et plus indépendant dans la gestion de la sécurité, de la gouvernance et du développement.

L'Italie est désormais plus convaincue que jamais que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) doit rester à la tête du secteur civil, afin d'assurer la cohérence de l'assistance internationale. Nous nous félicitons donc de l'engagement du Secrétaire général, tel que présenté dans son dernier rapport (S/2010/318), à maintenir une présence continue et à long terme en Afghanistan.

Nous accueillons d'autre part favorablement l'appui continu offert par la MANUA au processus électoral et apprécions les efforts du Représentant spécial De Mistura, qui ont conduit au renouveau du consensus après les tensions auxquelles ont donné lieu les élections présidentielles l'an dernier. Nous applaudissons en outre l'approche concrète du projet émanant du Programme des Nations Unies pour le développement pour renforcer les capacités juridiques et électorales en prévision de l'avenir. Concernant son engagement, son contenu et ses objectifs prévus, cette approche semble créer les conditions appropriées pour une réforme à long terme du système électoral. Nous espérons que les leçons tirées du scrutin de 2009 seront prises en compte afin d'améliorer le processus électoral au-delà des élections parlementaires prévues à l'automne et d'établir un système électoral durable et véritablement démocratique.

L'Italie se félicite de la Jirga de la paix, qui s'est tenue au début de ce mois et a centré son attention sur

la nouvelle stratégie de réintégration des insurgés. L'Italie est favorable à ce processus, aussi longtemps qu'il est correctement équilibré, dirigé par les Afghans et approuvé par la communauté internationale. L'Italie est prête à contribuer aux instruments financiers qui seront mis en place dans ce contexte, à la condition qu'ils permettent un contrôle intégral de l'utilisation des ressources.

Enfin, en ce qui concerne la coopération régionale, qui reste un élément indispensable de la stratégie globale de stabilisation et de développement économique en Afghanistan, l'Italie appuie vigoureusement les initiatives fondées sur un consensus ouvert à la participation de tous les pays de la région et de la communauté internationale. Nous attendons donc avec intérêt le développement de l'initiative de la Route de la soie à Kaboul, lancée récemment par le Représentant spécial M. De Mistura.

L'importance d'une approche régionale, notamment pour lutter contre le trafic illégal, objectif réaffirmé lors de la réunion des ministres des affaires étrangères du Groupe des Huit à Trieste en juin 2009, ainsi qu'à Londres en janvier dernier, est largement acceptée. Des programmes régionaux tels que celui développé par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, conformément aux prestations prévues en vertu de l'initiative du Pacte de Paris et de la Stratégie Arc-en-ciel, appuient en fait les États Membres participants dans leur réponse face à la menace du trafic de drogues et des crimes connexes, tels le blanchiment d'argent, la contrebande de précurseurs chimiques et la criminalité organisée. Notre implication doit se maintenir, voire augmenter.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au Représentant permanent de l'Allemagne.

M. Wittig (Allemagne) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais remercier le Représentant spécial Staffan De Mistura pour son exposé ce matin et, plus généralement, pour la ferme direction de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) dont il a fait preuve depuis son entrée en fonctions. Je voudrais également lui exprimer mes condoléances pour la mort de son agent, victime apparemment d'un attentat terroriste ce matin.

L'Allemagne s'associe pleinement à la déclaration que s'approprie à faire le représentant de l'Union européenne.

Mon pays bénéficie d'une relation étroite avec l'Afghanistan et son peuple. Nous apportons une contribution majeure à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) ainsi qu'à l'assistance au développement de l'Afghanistan. Je voudrais souligner trois points cruciaux concernant la poursuite du développement en Afghanistan. Il s'agit de la Conférence de Kaboul, de la Jirga de la paix et du rôle de la MANUA.

La Conférence de Kaboul, qui approche, sera un jalon important pour passer en revue la mise en œuvre et convenir de ses nouvelles étapes spécifiques, notamment dans le domaine du développement économique et social. L'amélioration des services de base et de la gouvernance sera une priorité de la Conférence. Parallèlement, l'avenir de l'Afghanistan dépendra autant d'un contexte régional stable que d'un véritable processus de réforme interne. La relation entre l'Afghanistan et le Pakistan reste cruciale pour la stabilité de la région. Nous nous félicitons donc de ce que la coopération régionale soit également l'un des thèmes clefs abordés à Kaboul. Nous pensons que l'accent sur la prise en main du processus par les Afghans et le concept de transfert des responsabilités doivent être des principes directeurs. C'est la première fois qu'une conférence internationale sur l'Afghanistan se tiendra dans ce pays et c'est à notre avis une bonne chose.

Selon l'Allemagne, la réintégration et la réconciliation sont les pierres angulaires d'une solution politique de nature à maintenir l'évolution positive de la situation en Afghanistan. La Jirga de la paix a représenté une première étape importante. Nous devons tous nous employer à ce qu'elle soit bien appliquée, ce qui continuera probablement à poser quelques problèmes. Ce processus doit être conduit par les Afghans. La communauté internationale ne peut jouer qu'un rôle d'appui. L'Allemagne est disposée à œuvrer constructivement dans ce sens.

Le processus de reconstruction en Afghanistan a plus d'une composante. Mon pays a dès le départ cherché à adopter une démarche globale tout à la fois civile et militaire. Nous nous félicitons donc de la nouvelle stratégie de la FIAS qui concentre les opérations anti-insurrectionnelles sur la population civile, dans le but d'étendre encore la capacité d'action des Forces nationales de sécurité afghanes et d'améliorer la gouvernance et le développement.

Je conclurai en soulignant que mon pays continuera sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies à prendre une part active à l'action de la communauté internationale en Afghanistan. Nous allons doubler notre assistance civile pour la porter à 550 millions de dollars par an environ, soutenir le fonds d'affectation spéciale consacré à la réintégration, renforcer encore nos efforts de formation des Forces de sécurité afghanes en fournissant 1 400 soldats destinés à former l'armée et, face à la situation tendue sur le plan sécuritaire, nous continuerons de privilégier la formation des Forces nationales de sécurité afghanes dans le cadre d'opérations conjointes. Nous envoyons également 260 formateurs de police dans le pays pour former la police afghane.

Maintenant que la nouvelle équipe dirigeante de la MANUA a été nommée, que l'augmentation budgétaire a été approuvée et qu'une délégation spéciale de pouvoirs a été accordée à la Mission en matière de recrutement, des paramètres importants sont en place qui ouvrent la voie à une revitalisation de l'action de la Mission sur le terrain. Il n'en demeure pas moins que nous devons rester réalistes et nous concentrer sur les grandes priorités.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Pedro Serrano, Chef par intérim de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies.

M. Serrano (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de donner la parole à l'Union européenne. La Croatie et l'ex-République yougoslave de Macédoine, pays candidats; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova et la Géorgie s'associent à la présente déclaration.

Je me joins aux autres orateurs pour saluer le premier exposé au Conseil de sécurité du Représentant spécial, M. Staffan de Mistura, ainsi que le dernier rapport du Secrétaire général (S/2010/318). Je voudrais également remercier l'Ambassadeur Tanin pour son importante déclaration, ainsi que l'Ambassadeur Apakan pour son exposé sur le voyage récent du Conseil de sécurité en Afghanistan.

Ces derniers mois, ainsi que l'a dit M. De Mistura, l'Union européenne a poursuivi son excellente coopération avec la Mission d'assistance des

Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Le Représentant spécial de l'Union, M. Ušackas, a pris ses fonctions et travaille étroitement avec le Représentant spécial du Secrétaire général. L'Union européenne applaudit aux efforts faits par le Gouvernement afghan depuis le dernier débat du Conseil de sécurité, le 18 mars, pour progresser vers la réalisation des objectifs convenus lors de la Conférence de Londres, notamment au regard du contexte de dégradation des conditions de sécurité, dont ont tout particulièrement à souffrir les populations civiles.

L'Union européenne considère également la Jirga de la paix qui s'est tenue à Kaboul comme un succès et souligne en particulier la forte participation, représentative d'un large éventail de la société afghane, et notamment celle des femmes qui représentaient 20 % des délégués. À mesure que prennent forme les mesures en vue de la réconciliation et de la réintégration, l'Union européenne tient à insister sur le fait que ce sont les Afghans qui doivent continuer de mener ces processus, lesquels doivent être fondés sur le renoncement à toute forme de violence et conformes à la Constitution, ainsi qu'aux engagements internationaux de l'Afghanistan, y compris en matière de droits de l'homme. De même, une coopération régionale renforcée reste essentielle. Dans ce contexte, nous accueillons favorablement la redynamisation du dialogue diplomatique entre l'Afghanistan et les pays de la région et attendons avec intérêt la prochaine session de la Conférence régionale de coopération économique pour l'Afghanistan.

L'Union européenne estime aussi que la Conférence de Kaboul du 20 juillet prochain ne doit pas être une conférence d'annonces de contributions mais qu'elle doit être l'occasion pour la communauté internationale d'apporter son appui au Gouvernement qui renouvellera ses engagements auprès de sa population. Nous nous félicitons également de ce que l'Organisation des Nations Unies copréside la Conférence. Nous attendons avec intérêt la présentation du programme de paix et de réintégration et des programmes prioritaires nationaux sur la sécurité, la gouvernance et les trois modules de développement, ainsi que de la façon dont l'Afghanistan et la Force internationale d'assistance à la sécurité entendent opérer la transition vers la prise en main complète des questions de sécurité par les forces afghanes. L'Union se félicite de la détermination de l'Afghanistan à fixer des priorités lors de la

Conférence et appuie l'idée d'augmenter la proportion de l'aide acheminée par le Gouvernement afghan.

La gouvernance, la primauté du droit, le respect des droits de l'homme et la consolidation des institutions afghanes constituent également les fondations du progrès dans d'autres domaines, y compris la sécurité et le développement, et nous sommes donc convaincus que la Conférence de Kaboul doit apporter expressément un appui politique à la réalisation de progrès dans tous ces secteurs, y compris la lutte contre la corruption au sein du module gouvernance. Il importe notamment de progresser dans l'élaboration de la réforme du secteur judiciaire officiel et de la police, que l'Union européenne appuie par le biais de la Mission de police de l'Union européenne en Afghanistan et de sa contribution au Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan.

La Conférence de Kaboul sera également l'occasion de médiatiser bien davantage des questions telles que les droits de l'homme, l'égalité des sexes, la liberté d'expression et la justice transitionnelle. Nous notons avec préoccupation les rapports faisant état des restrictions croissantes imposées à la marge de manœuvre des défenseurs des droits de l'homme, et qui ne sont pas uniquement imputables à la dégradation des conditions de sécurité.

S'agissant des élections du 18 septembre prochain, nous saluons le travail accompli par la Commission électorale indépendante et la Commission des plaintes électorales, avec le concours de la MANUA, dans le cadre des préparatifs de ces élections et qui fait fond sur les enseignements du scrutin de 2009. La tenue d'élections crédibles, équitables, sans exclusives et sûres, qui reflètent la volonté du peuple afghan, est dans l'intérêt du Gouvernement afghan. C'est pourquoi nous notons avec satisfaction que l'inscription des candidats a été menée à bien sans incident et que le nombre de candidates a sensiblement augmenté par rapport aux élections parlementaires de 2005. Il sera primordial dans tout ce processus électoral d'assurer une sécurité suffisante, notamment pour la protection des femmes candidates. Tout comme le Secrétaire général dans son rapport, nous tenons à souligner la nécessité d'une réforme électorale plus ambitieuse et à long terme.

Selon l'Union européenne, la MANUA est en bonne voie d'exécution de son mandat, lequel a été réprécisé. Pourtant, nous notons que le recrutement

reste une source de préoccupation, essentiellement pour des raisons de sécurité. Dans ce contexte, nous saluons l'engagement du personnel de la MANUA et lui exprimons nos condoléances après la disparition récente de l'un de ses membres. Comme il est dit dans le plan d'action de l'Union européenne pour l'Afghanistan, l'Union maintiendra son appui à la MANUA et à l'action de l'Organisation des Nations Unies dans la région.

Pour terminer, je tiens à redire que l'Union européenne se félicite de l'intention du Gouvernement de nouer un nouveau pacte avec le peuple afghan et qu'elle est prête à appuyer fermement cette initiative. L'Union européenne reste pleinement attachée à l'avènement d'un Afghanistan sûr et démocratique dans l'intérêt du peuple afghan.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Norvège.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : La communauté internationale paie un tribut croissant pour son engagement en Afghanistan. Il y a quelques jours, la Norvège a perdu quatre soldats au combat et nous avons été attristés hier d'apprendre la mort d'un agent du personnel national des Nations Unies. Les pertes de la Force internationale d'assistance à la sécurité se sont chiffrées en juin à plus de 100 soldats.

Il est plus important que jamais que nous restions résolus à aller jusqu'au bout de nos efforts. L'afghanisation n'est pas un euphémisme pour une stratégie de sortie ou un moyen de régler les choses à la va-vite; elle met au contraire en exergue l'importance d'un processus piloté par les Afghans qui soit responsable, ouvert et de caractère réellement national, et vise à un avenir meilleur pour le peuple afghan. Cette détermination à aider le peuple afghan est mandatée par le Conseil de sécurité, et de plus en plus axée sur l'idée d'une direction afghane et sur les perspectives d'une solution politique. Nos obligations internationales sont à long terme, mais nos engagements doivent être guidés par le pragmatisme et le réalisme, évitant ainsi la mise en place de repères irréalistes et d'échéances artificielles.

Nous saluons le premier exposé du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, et nous le félicitons de l'engagement très professionnel et solide qu'il apporte à sa tâche. Nous nous félicitons également de l'attention qu'il porte aux « Trois plus une » priorités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) dans l'exécution de

son nouveau mandat d'une manière souple et réaliste qui reflète également les réalités politiques actuelles.

Cependant, nous tenons à souligner tout particulièrement l'importance d'un appui continu de l'ONU aux progrès du programme des droits de l'homme, en étroite coopération avec les autorités afghanes et avec la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan, y compris le rôle de la société civile dans la promotion des droits et des libertés fondamentales pour tous les Afghans dans l'Afghanistan de demain. La nécessité d'un appui civil international au peuple afghan demeure inchangée, tout comme la nécessité de partenariats constructifs entre les autorités afghanes et l'ONU.

Il importe de protéger la valeur ajoutée qu'apporte la MANUA, en particulier sa légitimité internationale, sa portée politique, sa présence sur le terrain et son rôle en tant que garante internationale de l'intégrité du processus politique menant à une prise en main afghane accrue. À cette fin, il est vital que le taux de vacance des postes à la MANUA diminue et que la sécurité de son personnel soit correctement garantie. On se félicite de l'emploi plus souple fait du personnel de haut rang de la MANUA, mais cela ne doit jamais compromettre la capacité de la Mission à remplir l'ensemble de son mandat.

La Jirga consultative de la paix, tenue à Kaboul il y a quatre semaines, a également mis en lumière la nécessité de la réconciliation et d'une paix durable. Nous notons en particulier l'engagement à exiger une paix juste qui garantisse les droits de tous les citoyens, notamment des femmes et des enfants. De nombreuses femmes afghanes se préoccupent de leur rôle et de leurs droits dans la perspective de l'issue du processus de réconciliation. Tout processus de réconciliation afghan doit être mené par les Afghans eux-mêmes, en conformité avec leur constitution. Mais seul sera viable un processus politique pouvant aboutir à un règlement politique avec l'opposition armée, sans aliéner les groupes qui soutiennent le Gouvernement afghan.

Il est certes difficile d'aborder les problèmes de la justice transitionnelle et des droits de l'homme dans un contexte de conflit permanent, mais tous les Afghans doivent être inclus de manière la plus nette et voir leurs droits protégés dans le contexte du processus de paix. Le peuple afghan ressent un immense désir et un besoin de justice et de bonne gouvernance et, si l'on n'y répond pas, l'opposition armée risque d'exploiter encore davantage cette situation. La solution juste et

durable en Afghanistan sera celle qui apportera de meilleures perspectives à tous les citoyens afghans.

L'un des premiers succès publics du nouveau Représentant spécial du Secrétaire général a été d'obtenir les garanties nécessaires pour les élections parlementaires qui se profilent – en particulier afin de garantir les sièges réservés aux femmes et d'assurer une présence internationale dans le traitement des plaintes. Nous saluons le travail accompli à ce jour par la Commission électorale indépendante et la Commission du contentieux électoral en préparation des élections parlementaires en septembre, notamment la mise en œuvre de mesures d'atténuation des fraudes. Nous nous réjouissons également de l'indépendance des institutions électorales et nous les exhortons à garantir la transparence et à éviter toute ingérence politique. Toutefois, nous notons aussi les insuffisances jusqu'ici apparues concernant le processus d'enquête sur les candidats.

Ce sera une tâche essentielle que de bien assurer la sécurité du personnel électoral et des équipes au service des candidats, tout comme de bien recruter le personnel, notamment s'agissant des femmes, de la Commission électorale indépendante et la Commission des plaintes électorales au niveau des provinces. Il sera en outre crucial de tirer les enseignements des élections de 2009. Nous demandons instamment aux autorités afghanes de commencer à planifier une réforme électorale globale à long terme.

Les élections parlementaires constitueront un test important pour la démocratie afghane et pour les processus politiques, qui vont de pair avec la prise en main par les Afghans et la réconciliation. Le renforcement des institutions démocratiques légitimes permettra un dialogue interne entre les Afghans et atténuera le risque d'une plus grande fragmentation politique.

La Conférence de Kaboul, au mois de juillet, sera la première de la sorte à se tenir à l'intérieur du pays. Elle sera centrée sur le renouvellement du partenariat entre le Gouvernement et son propre peuple. Au lieu d'attendre beaucoup de cet événement, nous devrions nous concentrer sur des objectifs réalistes et sur la nécessité de renforcer la phase de mise en œuvre. La Conférence de Kaboul est un pas important dans un plus long processus au cours duquel les autorités afghanes sont déterminées à fixer leurs propres priorités et à mettre en place des programmes nationaux concrets appuyés par la communauté

internationale sous l'égide de l'ONU. La Norvège attend avec intérêt de contribuer à ce processus en tant que partenaire fiable en vue d'effectuer une transition vers une prise en main afghane responsable.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Australie.

M. Quinlan (Australie) (*parle en anglais*) : L'Australie salue la présence du Représentant spécial du Secrétaire général, M. De Mistura, et son exposé de ce matin. Nous nous félicitons en outre du dernier rapport trimestriel du Secrétaire général sur l'Afghanistan (S/2010/318), de la présence de l'Ambassadeur afghan, M. Tanin, et des exposés qui ont été présentés aujourd'hui sur la récente mission du Conseil de sécurité en Afghanistan. Ce degré d'engagement direct du Conseil sur le terrain est très rassurant.

Le rapport du Secrétaire général et les exposés entendus aujourd'hui soulignent certains facteurs essentiels et évidents, à savoir la nécessité d'une vision politique résolue et intelligente de l'avenir de l'Afghanistan et d'un processus politique crédible afin de réaliser cette vision; bien que les efforts militaires ne régleront pas à eux seuls le conflit afghan, nous ne devons pas perdre de vue l'importance de la sécurité pour progresser dans d'autres domaines, comme la gouvernance, le développement et les droits de l'homme; la nécessité absolue d'avoir un partenaire crédible et efficace dans le Gouvernement afghan lui-même, qui soit en mesure de fournir des services de base et d'intervenir contre la corruption; enfin, le besoin évident de donner priorité au développement des capacités afghanes afin d'assurer la transition vers la prise en main par les Afghans.

L'Australie pense que la stratégie de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) – qui insiste sur la protection de la population, sur l'augmentation et l'intégration des activités civiles au sein d'une véritable approche civilo-militaire et sur l'importance de renforcer les capacités afghanes – constitue une base solide pour aborder ces priorités. Nous attendons avec intérêt de travailler aux côtés du général Petraeus pour appliquer cette stratégie plus avant. De même, nous attendons évidemment avec beaucoup d'intérêt les conclusions de la Conférence de Kaboul en juillet, qui devraient être cruciales pour déterminer la façon dont l'Afghanistan perçoit son avenir.

L'Australie demeure pleinement disposée à participer aux efforts internationaux déployés en Afghanistan. Nous nous sommes récemment félicités de la décision de la FIAS de prendre de nouvelles dispositions multinationales, par exemple dans la province d'Uruzgan, afin de remplacer la direction néerlandaise dans cette province à partir du 1^{er} août. La majorité des contingents australiens se trouvent dans cette province. Nous continuerons de jouer un rôle substantiel dans ces nouvelles dispositions. Nous mettrons à disposition un civil de haut rang afin de diriger l'équipe de reconstruction de province, ainsi que d'autres personnes pour pourvoir les postes importants de la partie civile de l'équipe, notamment une assistance diplomatique et au développement ainsi que du personnel de police.

Ces nouveaux renforcements civils s'inspireront de notre contribution militaire, qui comprend au total environ 1 550 membres des forces de défense australiennes. L'axe de cet effort demeure la formation et l'entraînement de la 4^e brigade de l'armée nationale afghane dans la province d'Uruzgan, pour la mettre en mesure de conduire des opérations de sécurité indépendantes et d'assurer la sécurité de la population afghane. Notre personnel militaire est aussi impliqué dans la fourniture d'une protection aux activités civiles et dans la conduite et l'appui des opérations, de manière plus générale, dans la zone de commandement régional sud.

Nous voudrions saluer les Pays-Bas et les remercier de ce qu'ils ont accompli dans l'Uruzgan. L'Australie attend avec impatience de travailler avec les États-Unis, qui dirigeront prochainement la province, ainsi qu'avec nos autres partenaires de la FIAS, la Slovaquie et Singapour, pour contribuer à la stabilisation de la province. Nous espérons aussi rester engagés auprès de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) s'agissant d'intensifier les activités civiles à travers l'Afghanistan. Nous appuyons fermement l'intérêt privilégié de la MANUA pour les « Trois plus une » priorités, à savoir l'appui aux élections, la réconciliation et la réintégration, la coopération régionale et la coordination de l'aide.

Nous nous félicitons du travail en cours pour la préparation des élections parlementaires afghanes, en septembre. Nous notons aussi, point très important, que ce processus est contrôlé et dirigé par les Afghans, l'ONU jouant bien entendu un rôle nécessaire et très

important dans la coordination de l'appui international à ce processus électoral.

Comme l'a dit aujourd'hui l'Ambassadeur Tanin, il importe que le Gouvernement afghan tire les enseignements des élections de 2009. Les progrès réalisés à ce jour sont prometteurs, mais il reste bien entendu toujours plus à faire. Le Gouvernement doit aller de l'avant et lancer des réformes électorales essentielles en mettant l'accent sur le renforcement des mesures de lutte contre la fraude et le renforcement des capacités de la Commission électorale indépendante et de la Commission des plaintes électorales. Ces réformes seront bien évidemment essentielles afin de bâtir une fondation démocratique solide pour le Gouvernement élu.

Nous continuons d'appuyer sans réserve le processus de réconciliation et de réintégration engagé sous l'égide des autorités afghanes. Nous estimons qu'au niveau tant local que politique, les activités dans ce domaine sont essentielles pour mettre fin au conflit, et nous verserons 25 millions de dollars au Fonds d'affectation spéciale pour la paix et la réintégration. Nous nous félicitons vivement du projet de plan pour la paix et la réintégration du Gouvernement afghan et nous estimons qu'il marque de toute évidence une avancée importante vers la prise en main par les Afghans du processus de réintégration.

Comme l'ont souligné aujourd'hui le Représentant spécial et d'autres orateurs, une coopération régionale à laquelle participent tous les proches voisins de l'Afghanistan est essentielle pour garantir la stabilité en Afghanistan et dans la région, y compris dans le cadre de la lutte contre les problèmes transnationaux, notamment le trafic de stupéfiants et les mouvements illicites de personnes. Les efforts déployés par la MANUA pour encourager les pays de la région à mettre un terme à ces activités et à appuyer l'Afghanistan dans sa propre quête de sécurité et de stabilité sont bienvenus.

Nous convenons avec le Secrétaire général que cette année est critique pour l'Afghanistan. Nous avons connu des revers et nous en connaissons de nouveaux, mais nous observons également des progrès réels. En 2002, 9 % des Afghans avaient accès aux soins de santé; aujourd'hui, c'est le cas de 65 %. Les femmes afghanes occupent presque un quart des sièges à l'Assemblée nationale, ce qui est, je dois le dire, supérieur à la moyenne mondiale combinée de 18 %. Cela contraste nettement avec les conditions qui

prévalaient sous le régime oppressif des Taliban. Le nombre d'enseignants a pratiquement doublé depuis 2002 et l'accès à l'éducation a, bien entendu, considérablement augmenté. Nous devons élargir et intensifier cette progression, mais c'est une progression bien réelle.

Pour terminer, il importe bien évidemment que le Gouvernement afghan et ses partenaires internationaux, y compris l'Australie, restent déterminés et concentrés, pour utiliser les mots de l'Ambassadeur Tanin, avec courage et esprit de décision, sur la tâche à accomplir : lutter contre l'insurrection, combattre la corruption et améliorer la gouvernance et la prestation des services de base au peuple afghan.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan.

M. Haroon (Pakistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais vous remercier d'avoir convoqué cette importante séance. Nous apprécions toujours la position de votre pays sur la question de l'Afghanistan et nous sommes de toute évidence conscients de l'importance de débattre du rapport trimestriel du Secrétaire général, pratique qui semble être devenue traditionnelle.

Je voudrais remercier le Représentant permanent de la Turquie, l'Ambassadeur Apakan, d'avoir dirigé la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan, ainsi que M. Zahir Tanin, Représentant permanent de l'Afghanistan, des remarques lucides et justes qu'il a faites ce matin. Je souhaite la bienvenue à Staffan de Mistura, Représentant spécial du Secrétaire général, qui nous apporte sa vaste expérience et, pour nombre d'entre nous, davantage d'espoir concernant les activités de l'ONU en Afghanistan.

L'Afghanistan vit sa quatrième décennie de conflit et de tragédie, et je pense que la communauté internationale doit jeter un regard plus rétrospectif sur ce qui est en train d'y prendre forme et envisager les mesures à prendre pour améliorer notre compréhension et préparer à l'Afghanistan de meilleurs lendemains. Il va sans dire que le Pakistan porte un vif intérêt à son voisin, et les événements qui se déroulent chez lui touchent le Pakistan de la même manière dans tous les domaines.

Le dernier rapport (S/2010/318) fournit des informations utiles sur le processus de réintégration et de réconciliation en Afghanistan. Il souligne la complexité de la situation sécuritaire et recense les

défis en matière de développement et de gouvernance, ainsi que les préparatifs des prochaines élections. Il va sans dire que le peuple afghan attend également avec une grande impatience la vague de changements qui devrait gagner en visibilité dans les mois à venir.

Nous estimons que la présence d'un gouvernement stable en Afghanistan, avec l'appui de la communauté internationale et de son peuple, est essentielle à l'instauration d'un avenir pacifique dans la région. Nous estimons que la Jirga consultative de la paix, à laquelle ont assisté 1 600 personnes mais qui n'a pas fait l'objet de beaucoup d'attention ici aujourd'hui, mérite de n'être pas ignorée par la communauté internationale et devoir reconnaître l'importance que revêtent ses discours et conclusions, ses recommandations et suggestions. Nous sommes favorables au dialogue intra-afghan sous l'égide des autorités afghanes, car il est le symbole le plus important de la prise en main du processus entier dont nous débattons aujourd'hui autour de cette table. Le communiqué publié par la Jirga de paix sur l'élaboration d'une stratégie nationale de paix durable est un document extrêmement important qu'il convient de continuer à promouvoir ici-même.

Le moins que l'on puisse dire, il me semble, c'est que les proches élections parlementaires vont avoir une influence très importante sur l'évolution de la situation en Afghanistan. J'estime que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a un rôle crucial à jouer s'agissant d'établir la crédibilité qui la rendra acceptable à chacun d'entre nous, ce qui revêt à ce stade une importance considérable pour un grand nombre de personnes dans le monde entier.

Nous savons que le problème propre à l'Afghanistan est l'insécurité, entretenue par l'insurrection et une certaine exploitation des trafiquants de drogue et des criminels, qui foisonnent dans le monde entier mais qui occupent peut-être un peu plus de place là-bas. Le Secrétaire général ne note dans son rapport aucune amélioration sensible dans ce domaine, ce qui est regrettable. Cependant, l'expression stéréotypée de notre désillusion est également regrettable. Nous devons nous montrer plus compréhensifs. Nous devons essayer de comprendre en nous plaçant dans la perspective de ce qui fonctionne.

Je vais à présent m'éloigner du sujet – avec votre permission, Monsieur le Président. La situation ressemble fortement à un pneu crevé ou à la chambre à air d'un vélo, et nous semblons occupés non pas à

regonfler le pneu, mais plutôt à tenter de réparer la pompe qui nous permettra de le regonfler. Cette technique est toujours beaucoup plus coûteuse, et en même temps moins ciblée et moins efficace. Malheureusement, il semble que ce soit ce qui se passe. Nous devons éviter l'autosatisfaction s'agissant de ce que nous pouvons réaliser et de ce que nous avons effectivement réalisé. Il me semble que toute véritable clairvoyance à cet égard démontrera que nous avons un peu trop cédé à l'autosatisfaction.

Dans son précédent rapport, le Secrétaire général a noté que nous devons nous résoudre à mettre en œuvre

« une réforme politique qui s'attaque aux causes profondes de l'insurrection, notamment en s'employant à améliorer la gouvernance et en mettant en place un processus politique sous la direction des Afghans aux fins de rétablir la paix ». (*S/2009/674, par. 25*)

Nous n'avons selon moi encore pris aucune mesure concrète en ce sens.

Le présent rapport souligne que

« le renforcement du secteur de la sécurité requiert la création d'un cadre directif global comprenant une évaluation nationale des risques, qui constituera le fondement de la politique nationale de sécurité et de la stratégie concomitante ». (*S/2010/318, par. 15*)

À ce moment précis, je voudrais dire que ce genre de choses appelle logiquement une double réponse : premièrement, nous devons renforcer les capacités de l'armée nationale afghane et des institutions policières; deuxièmement, nous devons parler aux insurgés – c'est-à-dire aux Taliban. Je pense que, concernant ces derniers, si quelqu'un était amené à parler aux Taliban, je tiens à souligner au Conseil de sécurité que les interlocuteurs visés doivent être inscrits sur une liste fournie par le Président Karzaï, qui saura mieux que tout autre à qui il faut s'adresser dans l'intérêt de l'Afghanistan et de la communauté internationale. En ce qui concerne l'armée nationale afghane, je dirais sans le moindre doute que, dans une société où la conception de l'autorité fédérale centrale est différente de la manière dont elle est comprise dans de nombreuses autres régions du monde – et je cite maintenant M. Brzezinski, qui l'a très bien exprimé et dont les propos sont appuyés par M. Brent Scowcroft –

« vous devez comprendre que les loyautés régionales jouent un rôle important ».

Dans mon pays et dans le pays de mon ami l'Ambassadeur de l'Inde, lorsque les Britanniques levaient des régiments, nous formions très souvent des alliances régionales. Nous disposions de l'armée des Sikhs, des forces frontalières, de l'armée baloutche et les Marathas; et la liste est loin d'être exhaustive. Ces alliances étaient imprégnées d'un certain degré de loyauté. Cela n'a pas empêché un empire d'inspirer la loyauté, mais cela a tout de même fonctionné. Je crois qu'il faut le comprendre ici. Et cela pourra être compris si ces relations fidèles sont établies directement à partir de la base, au niveau local, ce qui peut renforcer l'armée nationale et garantir une protection et de meilleurs résultats.

Je tiens à saluer tout particulièrement le rôle joué par la MANUA, habilement conduite par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura. S'agissant des résolutions visant à proroger la durée de son mandat, je pense qu'elles sont appropriées. Nous en avons déjà discuté; cela n'a pas encore été réalisé mais nous espérons que cela le sera bientôt. Une des principales actions que j'admire le plus de M. De Mistura, car je sais qu'il en est capable, serait qu'il travaille en toute confiance avec le Président Karzaï car, à ce stade, il est important de parvenir à une telle unanimité.

S'agissant de la Conférence de Londres, je pense que la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement s'avérera très importante. Mais une fois encore, comme je l'ai déjà indiqué, nous devons veiller à ce que les fonds soient alloués à tous les niveaux et qu'ils pénètrent et descendent jusqu'aux catégories de personnes qui peuvent en bénéficier et tirer une consolation et un réconfort appréciables de savoir que la communauté internationale se soucie d'elles. La MANUA doit se servir de cet avantage pour rationaliser encore plus les activités axées sur les résultats, en particulier dans les domaines de la sécurité, du développement et de la reconstruction.

Le Pakistan est très attaché au renforcement de ses relations bilatérales avec l'Afghanistan. Nous avons signé deux déclarations très importantes qui, je le répète, n'ont pas souvent été évoquées ici mais qu'il serait intéressant de lire pour en tirer des enseignements. Il s'agit de la Déclaration conjointe de 2009 sur les orientations futures de la coopération bilatérale, signée par les Présidents de nos deux pays,

et de la Déclaration conjointe de 2010 relative aux prochaines étapes de la coopération générale entre l'Afghanistan et le Pakistan. Je pense qu'il sera donné suite à ces documents dans les semaines et les mois à venir.

Nos échanges commerciaux bilatéraux connaissent une expansion très soutenue et le Pakistan a intensifié ses efforts à l'appui de l'éducation en Afghanistan, en dépit de notre situation. Nous coopérons également avec l'Afghanistan en matière de sécurité et de renseignements, notamment dans le cadre de la Commission tripartite, à laquelle participent l'ONU et la Force internationale d'assistance à la sécurité. Nous prenons également part à un processus trilatéral avec les Gouvernements afghan et turc.

Nous nous employons à assurer un retour volontaire, progressif, sûr et digne à environ 3 millions de réfugiés afghans qui se trouvent toujours au Pakistan. Il est nécessaire de déployer des efforts plus soutenus et plus vigoureux pour créer les facteurs d'attraction nécessaires en Afghanistan. Nous insistons sur la nécessité de renforcer les programmes de réintégration des réfugiés dans le cadre de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan. Nous comptons bien que l'ONU et la communauté internationale faciliteront cet effort et l'entendront précisément de ce point de vue.

Après 10 ans d'engagement en Afghanistan, j'appelle de nouveau à faire acte d'introspection et à dresser un bilan honnête des succès et des échecs. L'Afghanistan a besoin de l'engagement constant de la communauté internationale, mais sans que celle-ci s'ingère dans ses affaires intérieures. Enfin, je tiens à répéter que les objectifs à long terme de paix, de stabilité et de développement en Afghanistan ne peuvent être atteints que si la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de ce pays sont respectées.

Le Président (*parle en espagnol*): Je donne maintenant la parole au Représentant permanent de l'Inde.

M. Hardeep Singh Puri (Inde) (*parle en anglais*): Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui sur la situation en Afghanistan. Nous apprécions le dernier rapport du Secrétaire général (S/2010/318) et remercions son Représentant spécial, M. Staffan de Mistura, de son exposé. Nous remercions également

de sa déclaration l'Ambassadeur Tanin, Représentant permanent de l'Afghanistan.

À mesure que nous avançons, l'approche internationale adoptée à l'égard de l'Afghanistan, y compris à la Conférence de Londres, a mis l'accent sur la sécurité, la réintégration, le développement, la gouvernance et la coopération régionale et internationale. Nous appuyons les efforts déployés par le Gouvernement afghan afin de réintégrer ceux qui sont prêts à renoncer à la violence, n'entretiennent aucun lien avec des groupes terroristes et s'engagent à respecter les valeurs de la démocratie, du pluralisme et des droits fondamentaux de l'homme consacrées par la Constitution afghane. Ce processus doit être sans exclusive et transparent. La prochaine Conférence de Kaboul et les élections législatives prévues en septembre représenteront d'importants jalons dans la consolidation des progrès réalisés jusqu'ici.

En complément de l'action militaire, il faut qu'une stratégie durable pour la stabilisation de l'Afghanistan soit axée sur les problèmes de développement et de gouvernance. Dans ce contexte, il serait utile que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) se concentre sur les domaines prioritaires de son mandat, en particulier l'appui électoral, la coopération régionale et la cohérence de l'aide, en vue d'une plus grande synergie et d'une meilleure coordination de ses efforts avec le Gouvernement afghan.

Toutes nos entreprises ne pourront donner de bons résultats sur la durée que si le Gouvernement et le peuple afghans en prennent le contrôle. Leur succès est étroitement lié à la nécessité d'apporter des améliorations concrètes et durables en matière de sécurité. Cela est aussi absolument essentiel pour renforcer l'empreinte du Gouvernement afghan et créer un environnement propice à une paix et une stabilité durables en Afghanistan.

Comme nous l'avons dit aujourd'hui, la détérioration générale de la situation de l'Afghanistan en matière de sécurité illustre l'ampleur des obstacles rencontrés par l'Afghanistan. Dans son rapport, le Secrétaire général indique que les incidents liés à des engins explosifs artisanaux ont augmenté de 94 % au cours des quatre premiers mois de 2010, que les assassinats de civils par les insurgés ont connu une hausse de 45 % et que le nombre d'attentats-suicides complexes a également augmenté.

Malgré une présence renforcée de la Force internationale d'assistance à la sécurité, la dégradation continue des conditions de sécurité nous rappelle malheureusement que le défi engendré par la résurgence des Taliban et d'Al-Qaida est bien réel et représente une menace pour nous tous. La source de cette terreur ne semble pas en voie de se tarir. Les civils, le personnel humanitaire, les fonctionnaires internationaux et des Nations Unies, le personnel diplomatique, y compris celui qui est affecté à notre mission diplomatique à Kaboul, ont été la cible d'attentats terroristes répétés. Je me joins à cet égard aux condoléances exprimées par ceux qui m'ont précédé, suite au décès du fonctionnaire de l'ONU tué hier.

Il est généralement admis que l'augmentation du nombre des attentats terroristes en Afghanistan est due à l'appui et aux refuges offerts aux terroristes au-delà des frontières afghanes. Les objectifs de sécurisation et de stabilisation de l'Afghanistan resteront hors de notre portée tant que nous n'arriverons pas à isoler et à éliminer le syndicat du terrorisme, qui regroupe des éléments d'Al-Qaida, des Taliban, de Lashkar e Toiba et d'autres groupes terroristes et extrémistes qui opèrent de l'intérieur et de l'extérieur de l'Afghanistan.

Nous appuyons sans réserve les efforts visant à étendre les capacités de la Police nationale et de l'armée nationale afghanes. Elles doivent recevoir les ressources nécessaires, du matériel de combat, des capacités d'appui et une formation avant que l'on n'envisage d'exécuter des plans de passation progressive des responsabilités en matière de sécurité.

La sécurité de l'Afghanistan et les événements en cours dans le pays ont des incidences sur notre pays, comme tout autre pays de la région, mais également parce qu'il est un voisin proche et un partenaire de l'Afghanistan dont les liens de civilisation avec le peuple afghan remontent à l'antiquité. Un Afghanistan stable et apaisé, où le gros des troupes des Taliban auront renoncé à la violence contre le Gouvernement et le peuple, coupé les ponts avec le terrorisme et souscrit aux valeurs et aux lois de la Constitution afghane et où la logique suivie est celle du développement, voilà ce à quoi nous aspirons et nous travaillons. Il est également important que cette structure soit durable et viable. Il faudra tenir compte des pays voisins et des partenaires régionaux de l'Afghanistan, en veillant à les consulter et à faire respecter le principe de non-ingérence dans les affaires du pays, de façon qu'il devienne un centre commercial et de transit prospère dans la région et que disparaisse le terrorisme transnational.

Tout en progressant relativement aux questions névralgiques de la réintégration et de la réconciliation, nous devons éviter de céder à la tentation des solutions à court terme. Dans le contexte actuel, où la situation en matière de sécurité est préoccupante, ces questions doivent être abordées avec prudence, et en s'appliquant au recul, à la prévoyance et au principe de précaution.

Dans ses efforts visant la stabilisation de l'Afghanistan, l'Inde s'est concentrée sur le développement et l'aide humanitaire, afin d'appuyer le peuple afghan dans l'édification d'un pays pacifique, stable, démocratique et pluraliste, qui n'exclue aucun citoyen. Nous nous sommes employés à aider l'Afghanistan dans la mesure de nos moyens. Notre programme d'aide d'un montant de 1,3 milliard de dollars porte sur la construction d'infrastructures, le renforcement des capacités dans les domaines critiques de la gouvernance, de la santé, de l'éducation et de l'agriculture et la création d'emplois. L'année dernière, plus de 300 000 Afghans, en particulier des femmes et des enfants, ont bénéficié de soins médicaux gratuits dans les missions médicales indiennes à Kaboul, Jalalabad, Kandahar, Hérat et Mazar-e-Charif. L'économie de la province de Nimroz, ravagée par la guerre, a été transformée par la construction de l'autoroute reliant Zaranj à Delaram. En outre, après une attente de plus de 10 ans, les habitants de Kaboul ont désormais l'électricité chez eux, grâce à la ligne de transmission de Pul-i-Kumri, à partir de la frontière ouzbèke.

La communauté internationale dans son ensemble a contribué au relèvement de l'Afghanistan. Nous saluons et soutenons pleinement ces efforts. Nous appuyons le bon travail réalisé par la MANUA. Pour rétablir durablement la paix et la stabilité en Afghanistan, il est indispensable que la communauté internationale maintienne son engagement vis-à-vis de ce pays, aussi bien sur le plan de la sécurité que sur celui des efforts de développement et de renforcement des capacités.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à M. De Mistura pour qu'il fasse quelques observations finales.

M. De Mistura (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, mais je voudrais appliquer le principe dont nous avons parlé aujourd'hui en donnant la priorité à notre collègue afghan.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Avec votre permission, je prendrai la parole après lui.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Tanin (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Notre débat a été, je crois, très important et constructif. Nous avons tous participé à la mission et en sommes revenus avec une meilleure compréhension de la situation en Afghanistan.

Dans toutes les déclarations que nous avons faites aujourd'hui, l'accent a été mis sur la façon dont, en un laps de temps très court – trois mois –, M. De Mistura a essayé, après une année difficile marquée par les élections et les problèmes relatifs aux élections, de rassembler toutes les parties prenantes, d'établir un nouveau dialogue avec le Gouvernement afghan et d'aider les acteurs de la communauté internationale à coordonner leurs efforts. Je voudrais à nouveau lui exprimer notre gratitude pour son travail, qui est d'une importance cruciale pour l'Afghanistan.

Je pense que l'unique observation que je puisse faire après ce long débat est que le Gouvernement et le peuple afghans poursuivent leur partenariat avec la communauté internationale. Ils savent combien l'aide et l'appui de la communauté internationale sont essentiels. Ils sont bien conscients de leurs propres responsabilités. Comme je l'ai déjà dit, nous souhaitons coopérer avec la communauté internationale alors, en particulier, qu'il nous importe à tous au plus haut point de réussir la transition vers une nouvelle époque, où ce seront avant tout les Afghans qui défendront leur pays et assumeront les responsabilités nationales en matière de sécurité, de gouvernance et de développement.

L'ONU joue ici un rôle d'importance, comme pendant toutes ces années. Nous apprécions les idées avancées aujourd'hui par les participants et nous poursuivrons notre collaboration avec le Conseil et tous les représentants de la communauté internationale qui œuvrent au succès de la transition en Afghanistan.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à M. De Mistura.

M. De Mistura (*parle en espagnol*) : Merci, Monsieur le Président, de me donner la parole une deuxième fois.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Tout d'abord, je remercie les membres du Conseil de toutes leurs observations. Nous avons pris bonne note des nombreux conseils avisés et constructifs qui ont été donnés.

J'aimerais évoquer brièvement trois points. Tout d'abord, la sécurité est en effet une question préoccupante – les participants ont d'ailleurs eu l'obligeance de nous rappeler ce qui est arrivé hier; en fait, certains de ceux qui étaient avec nous lors de notre visite sur le terrain à Jalalabad se rappelleront qu'encore hier, un incident s'est produit à l'aéroport. Ceci nous rappelle clairement que la sécurité est un domaine dans lequel je devrais moi-même constamment m'efforcer, au nom du Conseil, de faire tout à la fois : prendre les devants, être présent, être partout, tout en essayant de rester en vie. Tous ces impératifs conjugués seront précisément le défi auquel il faudra faire face au cours de cette période cruciale et décisive, qui sera importante pour l'Afghanistan et pour nous tous.

Je voudrais aussi, au nom de chacun de mes collègues, et assurément au nom du Secrétaire général,

remercier le Conseil pour la confiance qu'il me témoigne, ainsi qu'à mon équipe en Afghanistan. Nous avons besoin de cette confiance quand les choses deviennent difficiles. Et la situation est susceptible de devenir difficile avant de s'améliorer.

Cela dit, mon sentiment – sans doute parce que je suis trop optimiste par nature et par nécessité professionnelle – est que les Afghans réussiront. C'est au cours de cette année qu'ils nous indiqueront la direction qu'ils prendront. Voilà pourquoi la question de la sécurité devient importante – et demeure importante – mais notre persévérance est encore plus tenace.

Le Président (*parle en espagnol*) : Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 40.